

Empreintes

● Octobre - Novembre - Décembre



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 19



Dossier
Cap sur la jeunesse

Pêle-mêle





“Ensues 2013 année capitale...”

Nous voilà déjà en fin d'année... une année qui est passée à vitesse grand V avec des périodes électorales importantes qui ont pas mal mobilisé élus et personnels... cela ne nous a pas empêché de travailler sans relâche à préparer l'Avenir de la commune dans le respect du cadre de vie qui nous est si cher. La salle des festivités

et de la culture se construit, le projet du Centre de Loisirs se précise dans la concertation, les programmes de logements sont dans les starting-blocks, la création du rond point en entrée ouest va démarrer, l'aménagement de la place des Aires a commencé... Oui on peut le dire "Ensues 2013 année capitale pour la réalisation des projets qui préparent l'Avenir". Autant de projets qui sont attendus car ils répondent aux besoins de toutes les générations. Des projets qui aboutissent aujourd'hui après les acquisitions foncières, le montage des dossiers techniques, les réunions publiques et commissions de concertation et l'obtention de subventions importantes. Tous ces projets sont aussi empreints d'une dimension de Développement Durable, d'insertion paysagère, d'économie d'énergie... une réelle volonté devenue réalité pour chaque projet que nous préparons depuis 2008.

L'année 2013 sera aussi celle de l'anniversaire des 80 ans de notre commune née de sa séparation avec la commune du Rove le 16 Mai 1933. Sans vous en dévoiler les contours, nous pouvons vous annoncer d'ores et déjà que cet évènement sera fêté dignement avec plusieurs initiatives que nous préparons dès aujourd'hui. L'année 2013 verra la mise en service de la nouvelle salle des festivités et de la culture en octobre avec une programmation sur la première saison 2013/2014 qui sera dévoilée avant l'été. Une salle qui est désormais attendue par tous, les manifestations de cette fin d'année dans un gymnase confisqué aux associations sportives et mal adapté en ont été la preuve.

Dès le début d'année, nous aurons l'occasion de se rencontrer avec la soirée des Vœux de la municipalité à la population, moment important de rencontre et de convivialité. Ensuite nous vous convions à la concertation budgétaire jusqu'au vote du budget le 28 mars et à une réunion publique sur les projets en cours de préparation ou de réalisation en début avril. Autant de rendez-vous que nous mettons à votre disposition pour vous associer aux choix qui engagent l'Avenir de notre commune, oui votre avis est important, voilà notre conception de la gestion démocratique de notre petite ville qui a su garder une âme villageoise et un esprit festif...

En attendant ces moments forts de la vie démocratique de notre cité, avec le Conseil Municipal nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous convions, le samedi 05 janvier à 18h00 au gymnase municipal pour fêter ensemble la nouvelle année.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Retour en images sur les festivités de Noël	2
Social - Éducation - Emploi	4
Le dynamisme chez l'accueil jeunes - Le Centre de Loisirs dans le nouveau monde - Des athlètes du Niger accueillis par nos pompiers Préparation du carnaval 2013 - Emplois saisonniers 2013 - Lutte pour vaincre la Muco - Noël des seniors - Le Téléthon - La fin d'année aux Tamalous.	
Au quotidien	7
Cérémonies du 11 novembre et de la Sainte Barbe Les médaillés du travail 2012 - Révision des listes électorales - Information sur la rentrée scolaire 2013.	
Culture - Festivités	8
Sortie en famille "châtaignes" - Succès des ateliers cuisine - Retour sur la fête de la science - La commune s'active pour fêter ses 80 ans - Retour sur le voyage culturel en Égypte.	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	10
Opération de sécurité dans les massifs - La Police Municipale dans le plan "Danton" - Fin de la 1 ^{ère} phase de l'assainissement dans les calanques - Le chantier de la salle de la culture et des festivités se poursuit.	
DOSSIER : Cap sur la jeunesse	13
Vie Associative	17
Stage multisports - Retour sur l'escapade.	
La Communauté Urbaine de Marseille	18
La commune adhère à l'A.L.E - La commune va bientôt bénéficier du très haut débit.	
Zoom sur :	19
Le nouveau rond-point de l'entrée ouest	
Environnement	20
Retour sur le Forum Énergie - Le 1 ^{er} véhicule électrique arrive - Belle participation aux deux journées de plantation.	
Souvenons nous : L'assainissement	22
Vie Locale et Citoyenne	23
Présentation publique de cinq nouveaux projets	
Compte Rendu du Conseil Municipal	24
La création d'un 5 ^{ème} bureau de vote - Une nouvelle directrice des finances.	
À noter	26
Agenda	27
État Civil - Nouveaux Commerces	28
Libre expression Municipale	



Empreintes - N° 19

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Héïène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS: Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



02 Les festivités de Noël



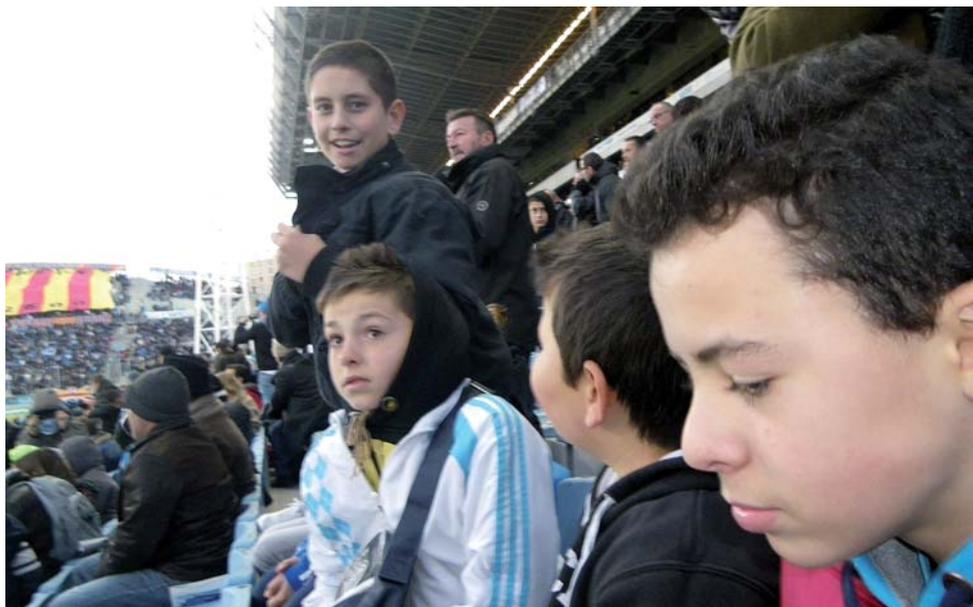
Ce mois de décembre a été très festif sur toute la commune pour fêter Noël comme il se doit... Il faut dire que toutes les générations ont été gâtées par la municipalité avec de nombreux spectacles et goûters, spectacle pour les bébés de la crèche, contes pour les tous petits à la Maison Pour Tous, contes pour les plus grands à la Bibliothèque, cinéma à Carry pour les enfants de la maternelle, spectacle au foyer-





socioculturel pour les élèves de l'élémentaire, spectacle d'acrobatie et goûter pour les enfants des associations au gymnase, comédie musicale et remise du colis de Noël pour le Noël des seniors au gymnase, Gospel à l'église pour tous, marché de Noël tout un week-end





>> Toujours autant de dynamisme chez l'accueil jeune de la Maison Pour Tous !

Comme annoncé dans le dernier journal municipal Empreintes, l'accueil jeune du Centre de loisirs ados d'Ensuès vous propose les mercredis et samedis après-midi des activités sous diverses thématiques.

Ce dernier trimestre, les jeunes ont pu bénéficier d'une sortie à la foire de Marseille, ils ont pu participer aux journées du patrimoine d'Aix en Provence, à des ateliers "Top Chefs" ou encore se mettre dans la peau de Patrick Bruel lors de tournois de poker. Dans le cadre de la Fête de la Science, des ateliers pyrotechniques permettant la création de micros fusées leur ont permis d'expérimenter les lois de la gravitation ascensionnelle. Sans oublier des sorties cinéma sur Plan de Campagne, et les

joies du stade Vélodrome lors d'un match OM-Lorient, une virée à la patinoire de Marseille pour clôturer l'année, du Futsal à Mondial Soccer (Marignane), une sortie au marché de Noël d'Aix en Provence.

À venir, une escapade à la fête d'ouverture de Marseille 2013 (Capitale européenne de la culture) le samedi 12 Janvier, un atelier Warhammer pour les plus geeks d'entre eux et grande nouveauté pour bien démarrer l'année prochaine : une sortie LASERGAME Parents et Ados !

Pour y participer ?? Simple comme tout ! Inscriptions et informations auprès de Jean-David, directeur de l'ALSH Jeunes, au 04 42 44 92 14 ou sur Facebook "Pôle Jeunesse d'Ensuès".

>> Quand le Centre de Loisirs s'aventure dans le Nouveau Monde...

Les vacances de Toussaint ont permis aux enfants du centre de Loisirs de s'évader dans le "Nouveau monde", thème de ces 2 semaines. Ainsi ils ont pu voyager dans les divers univers proposés par l'équipe de Sandrine Lahaxe, directrice du Centre. Les enfants ont donc suivi Kimberly dans ses différents mondes à la recherche de "valeurs" comme le rire ou la joie et ont du faire face au méchant "Bill Gates" qui voulait maintenir une société où l'argent est roi !

Une sortie à la ferme de Fuveau et une autre au parc du griffon étaient prévues ainsi que la création de maquettes sous la thématique du "Nouveau Monde" actuellement exposées dans la salle des mariages à la Mairie.

Les ados aussi ont eu leur lot d'activité pendant ces vacances ! La 1^{ère} semaine fut dédiée à un stage de skateboard au palais omnisport de Marseille et remporta un grand succès auprès des Jeunes de la commune, tout comme la création de micro fusées et le lancement de celles-ci sur le parking de l'école élémentaire,



>> Pour tout savoir sur l'apprentissage du jeu chez le jeune enfant.

Comme annoncé il y a quelques mois, et après le succès de la première édition, la municipalité et son Multi-Accueil Petite Enfance proposent une seconde conférence-débat ouverte à tous sur le thème du Jeu chez le jeune enfant : sa forme, son intérêt...

Comme lors de la première conférence, un professionnel viendra à la rencontre des parents désireux d'en savoir plus sur ce thème et répondra à toutes les questions et interrogations soulevées. A l'heure où les questionnements sont nombreux autour de l'addiction des enfants au jeux vidéo, ou au temps qu'ils sont susceptibles de passer devant un écran (télévision, smartphones, tablettes, ordinateurs...), le débat s'annonce passionnant.

À noter que ce soir-là, la crèche proposera un service de garde pour les enfants fréquentant le lieu, permettant ainsi au plus grand nombre de parents d'être présent. Rendez-vous le vendredi 8 février à partir de 18h30 dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.



sans oublier la retransmission des matchs de l'OM comme le fameux "classico" en coupe de la ligue.

La seconde semaine avait pour fil rouge la création d'un court métrage sur une thématique bien précise : la contraception. Enfin, la sortie très attendue au Pasino d'Aix en Provence pour voir en avant-première le spectacle de Jamel Debbouze a rencontré un énorme succès auprès de nos jeunes de la commune. En bonus ils ont même eu droit à une bise de Jamel !! C'est vous dire... *Le programme du Centre, pour les mercredis de janvier à juin, est à votre disposition à l'accueil de l'hôtel de Ville, dans les locaux du CLSH ou en téléchargement sur le site officiel de la ville www.mairie-ensues.fr*

>> Des athlètes du Niger accueillis par nos Pompiers

Grâce à l'association Franco-Nigérienne de Raoul KANAZI, ancien colonel des sapeurs-pompiers de Paris, mais aussi par la volonté du SDIS13, une délégation d'athlètes du Niger a séjourné dans les locaux du centre de secours Côte Bleue Est. Cet échange permet d'apporter une aide au développement du Niger, principalement dans les domaines scolaires, sanitaires, et sportifs en créant des centres de soins ou des écoles. Ces sportifs de haut niveau ont pu s'entraîner sur notre commune plusieurs jours afin de préparer au mieux l'édition 2012 du Marseille Cassis. Malheureusement, sportivement, il semble qu'ils ont particulièrement souffert du froid lors de cette compétition, le meilleur d'entre eux prenant la 32^{ème} place. Un repas en leur honneur a été organisé au centre de secours en présence de la municipalité, des pompiers et de l'état-major du SDIS. Cette expérience reste un bel exemple de coopération Nord-Sud.



>> Carnaval 2013 : partons ensemble faire le tour du Monde !

À la découverte des 5 Continents, tel est le thème du Carnaval de la Ville qui se déroulera le Samedi 5 Mars, ce carnaval qui se veut désormais un grand événement communal, ouvert à tous, enfants et familles d'Ensuès la Redonne. Cette action a également pour but de fédérer les différents partenaires éducatifs de notre ville que sont les associations culturelles, sportives, les CIQ, le club des Tamalous, les écoles... Dans cette perspective, les associations désireuses de faire partie de cette aventure peuvent se faire connaître auprès de Sandrine ou Xavier, directeurs du Centre de Loisirs enfants ou bien auprès du Service

Loisirs et Vie Associative en Mairie.

Au programme de cette après-midi festive : une ballade dans le village avec des arrêts musicaux menés par les équipes du Centre de Loisirs Ado et les associations ainsi que des arrêts danse concoctés durant les différentes vacances scolaires par les enfants du Centre de Loisirs enfants. De quoi faire le tour du monde dans les rues du Village. Pour nous remettre de nos émotions, nous nous retrouverons tous sur le parvis de l'hôtel de Ville autour d'un bon goûter. Alors nous vous attendons très nombreux, petits et grands, pour partager ensemble cette belle histoire !!

>> La municipalité propose divers emplois saisonniers aux jeunes et aux demandeurs d'emploi pour cet été.

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre.

Ces emplois concernent différents postes :
- Des animateurs titulaires du BAFA pour le Centre de Loisirs (date limite d'envoi des candidatures le 26 avril 2013).
- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine. (date limite d'envoi des candidatures le 31 mars 2013)

Sur ces postes d'entretien, la Municipalité donnera la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes étudiants ensuénens faisant leur première demande. Des contrôleurs d'accès aux calanques pour la Municipalité sont également concernés.

Ce recrutement a pour spécificité de s'adresser à la fois aux jeunes de plus de 18 ans de la commune mais aussi à l'ensemble des demandeurs d'emploi résidants à Ensuès et qui souhaiteraient s'investir sur cette mission (Date limite d'envoi des candidatures le 31 mars 2013).



Si vous êtes intéressés, si vous avez plus de 18 ans (17 ans pour le CLSH), si vous êtes demandeurs d'emploi pour les accès calanques, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à :
M. Le Maire - Hôtel de Ville, 15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensuès La Redonne. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec le service Ressources Humaines de la Ville au 04 42 44 88 88. Une fiche de renseignements est également téléchargeable sur le site Internet de la commune, www.mairie-ensues.fr.

Ci-contre les saisonniers prennent la pose pour la clôture de leur mois d'intervention. M. le Maire et le responsable d'antenne Monsieur Coti étaient là pour remercier ces jeunes de la commune pour leur bon travail".



>> Un Week-end de lutte pour Vaincre la MUCO

En ce week-end de "Virades de l'Espoir", plusieurs initiatives sur notre commune ont été organisées de main de maître, comme d'habitude par Marcelle Théry et Rita Caso, les deux animatrices des associations locales qui luttent pour Vaincre cette maladie, la mucoviscidose. Le week-end a démarré par du théâtre grâce à l'implication des ateliers théâtre adultes du Foyer Rural. En partenariat avec les équipes enseignantes des deux écoles de la commune, un Cross a réuni parents et enfants dans une ambiance très sympathique en plein centre du village le samedi matin.

Les enfants forts motivés et encouragés par des parents et plusieurs élus ont participé activement en courant, tout simplement, eux qui ont toutes leurs facultés respiratoires... La pluie d'après-midi a eu hélas le dernier mot pour l'organisation d'un concours de pétanque en partenariat avec Droit au Bouchon. Enfin le film Oxygène, malgré une assistance réduite a terminé par le message fort de la nécessité de continuer à combattre lorsqu'on est atteint de cette maladie.

>> Beau succès pour ce dernier Noël des Séniors au gymnase

Cette édition du Noël des Séniors avait la particularité de se dérouler pour la dernière fois au sein du gymnase. L'an prochain, nos aînés auront le privilège et le bonheur de découvrir et d'apprécier la toute nouvelle salle des Festivités et de la Culture qui pourra enfin accueillir cette manifestation dans des conditions nettement supérieures.



En attendant, c'est dans un gymnase aux couleurs de Noël, que près de 450 séniors sont venus assister au spectacle EQUINOXMANIA orchestré par la Cie Equinoxe. Une récréative fort appréciée par les invités du jour, qui, le temps d'un

après-midi, furent transportés par les mélopées jouées de cette comédie musicale. Une collation gourmande fut servie à l'entracte par l'équipe de "La Table des Titans". Ainsi, l'organisation et la préparation de ce service de restauration permet à plusieurs jeunes en insertion d'adopter une posture professionnelle qui pourra à l'avenir les aider à retrouver les chemins de l'emploi. Cet après-midi festif et convivial s'est terminé par la traditionnelle remise des colis de Noël, au nombre de 610 colis, qui ont été offerts par la Municipalité et son CCAS pour ce millésime 2012.



>> Les Tamalous bouclent l'année 2012 sur des airs de Rumba

Le repas de fin d'année de la joyeuse troupe des Tamalous a drainé 80 personnes au foyer socioculturel. Nos seniors ont pu apprécier la qualité des travaux réalisés ces derniers mois dans cet espace (toilettes, hall d'entrée, peintures). Ils ont ainsi terminé une année riche en rencontres et en activités sur des airs de rumba concoctés par l'équipe d'animation "Alex & Marie".



>> Téléthon 2012 : retour sur un beau week-end solidaire.

Les années se suivent et la vitalité du Téléthon sur notre commune continue, permettant une récolte de promesses de dons à la hauteur de l'événement. C'est l'occasion pour nous de renouveler une fois de plus tous nos remerciements aux équipes de l'école élémentaire Frédéric Mistral même si la course a été reportée au lundi pour cause d'intempéries, aux associations (L'escapade du Pied, Nordic Walking Attitude, Les Mains de Fat, Droit au Bouchon et le Tennis Club), aux commerçants, aux entreprises, et à tous les bénévoles qui ont permis à ce Téléthon 2012 d'être un succès sur notre commune.



Avec vous et grâce à vous, nous continuerons cette ultime bataille afin de vaincre la maladie. Malgré ces temps de crises, nous avons pu constater que votre générosité était tout de même au rendez-vous avec 7060 € récoltés soit une somme pratiquement équivalente à l'an dernier. Merci à tous !



>> 11 novembre

À noter que pour la 1^{ère} fois cette année, cette cérémonie traditionnelle a célébré à la fois l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, et l'Hommage à tous les morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier qui s'est exprimée ce jour-là, aussi bien aux soldats de la Grande Guerre qu'aux derniers d'entre eux, ceux qui ont laissé leur vie en Afghanistan.

>> Sainte Barbe

La traditionnelle Sainte Barbe des Sapeurs-pompiers du Centre de Secours Côte Bleue Est a réuni les représentants du SDIS 13, les pompiers, les élus et les habitants autour du verre de l'amitié. En marge des remises de médailles et des nominations, le bilan annuel de la caserne a été dévoilé et laisse apparaître un taux d'activité conséquent de plus de 1700 interventions en 2012.

>> Médillés d'honneur du travail d'Ensuès la Redonne, année 2012

Promotions des 1^{er} janvier et 14 juillet

Argent

- M. CASO Laurent
- M. LENCI Claude
- M. ANDRE Philippe
- Mme LEFEVRE Katia
- Mme Leu Marie-France
- Mme PAULELLO Sophie
- M. PAULIN Dominique
- Mme RENAUD Réjane



Vermeil

- M. BRUN Éric
- M. LE FLOCH Jean-Louis
- M. NATA Yvan
- M. ROL Bruno
- M. SEZNEC Marc
- Mme CHAMOUSSET Dominique
- M. GRAZIANI Patrick
- Mme MALARET Brigitte
- M. ORTIS Jean-Luc
- Mme PEREZ Jacqueline
- Mme SCHILLIGER Michelle
- M. SECCHI Raoul

Or

- Mme DECEGLIE Irène
- M. BERNARD Marc
- Mme BOCCIA Vivianne
- Mme PRINDER Mireille

Grand Or

- M. ARNAUD Robert
- M. CASTANO Alain
- M. HISSE Gisèle
- Mme ARNAUD Jocelyne
- Mme VALERY Dominique

>> Révision des listes électorales, vous avez jusqu'au lundi 31 décembre 2012

Même si l'année 2013 n'est pas une année électorale puisque les élections européennes, municipales, ainsi que celle des conseillers territoriaux, sont programmées en 2014, n'attendez pas pour mettre à jour vos droits électoraux. Les demandes d'inscription, les modifications d'état civil (mariage-divorce) ainsi que les changements d'adresse doivent être effectués, le plus tôt possible et impérativement avant le 31 décembre 2012 pour être pris en compte sur les listes électorales 2013.

>> Information aux parents concernant la rentrée des classes 2013

La rentrée des classes 2013 se prépare dès aujourd'hui... cette rentrée se fera dans les meilleures conditions dans la mesure où l'inspection académique dispose du nombre réel d'enfants inscrits dans les 2 écoles de la commune pour la rentrée de septembre. C'est pourquoi la Municipalité demande aux familles dont les enfants seront scolarisés pour la première fois, à l'école maternelle comme à l'école élémentaire, de bien vouloir passer au plus tôt à l'hôtel de Ville, pour y pré-inscrire leur(s) enfant(s). Forts de cet effectif réaliste, nous pourrons d'autant mieux défendre une éventuelle ouverture mais surtout la non fermeture de

classes, permettant ainsi aux équipes enseignantes de répondre au mieux à leur mission pédagogique.



L'inscription s'effectue à la mairie de sa commune de résidence ou à la mairie d'une commune de rattachement fiscal (impôts locaux payés depuis plus de 5 ans). Nous vous rappelons qu'une permanence se tiendra à l'hôtel de ville d'Ensuès la Redonne jusqu'au lundi 31 décembre à 17h pour permettre à ceux qui auraient besoin d'effectuer cette démarche de pouvoir le faire.



>> Une sortie en famille sur le thème des châtaignes

Après la sortie au ski de février, la 2^{ème} sortie famille proposée par la Municipalité a fait le plein, direction Pierrefeu-du-Var, au pays des châtaigneraies. Accueillis par un couple d'agriculteurs, les participants ont eu droit à une présentation d'un domaine avec des explications sur les différentes techniques de greffe et l'évolution des méthodes de récolte. Une rencontre enrichissante avec de véritables passionnés à l'écoute de la nature et de l'environnement. De leur côté, les enfants ont nourri les animaux et se sont amusés entre eux grâce aux jeux

organisés par les animateurs accompagnateurs du Centre de Loisirs. Puis petite devinette : comment peut-on connaître l'âge d'un châtaignier ? Les familles présentes pourront vous répondre : en comptant les cernes du châtaignier ! Enfin vint le moment tant attendu par les enfants : la cueillette des châtaignes... et celui tant attendu par les parents et grands-parents : la dégustation de celles-ci. Chaque famille a également pu repartir de cette promenade automnale et gourmande, avec des châtaignes et de la crème de marron.

>> Succès confirmé pour les ateliers cuisine !

Devenus désormais des rendez-vous réguliers et fort appréciés par les participants, les ateliers de cuisine proposés par la Municipalité dans la cuisine centrale de la commune ont de nouveau confirmé leur popularité. Après le succès des cours sur les verrines apéritives, les macarons ou encore la préparation du foie gras, il s'agissait cette fois de confectionner un repas oriental. Au menu en ce 17 novembre, briques, couscous et cornes de gazelle.



Assistés par un cuisinier professionnel, les apprentis-cuisiniers du jour ont pu

bénéficier de précieux conseils pour réussir ce repas succulent qui, à n'en pas douter a du régaler leur petite famille puisqu'ils sont repartis avec leurs différentes préparations. Un savoir-faire qu'ils ne manqueront pas de faire partager à leur entourage à l'avenir. Rendez-vous en 2013 pour de nouvelles aventures culinaires.



Pour cela, nous sommes à l'écoute de vos suggestions et de vos envies. N'hésitez pas à contacter Laurence au service Culture-Festivités de la Ville. (Tél. : 04 42 44 88 88)

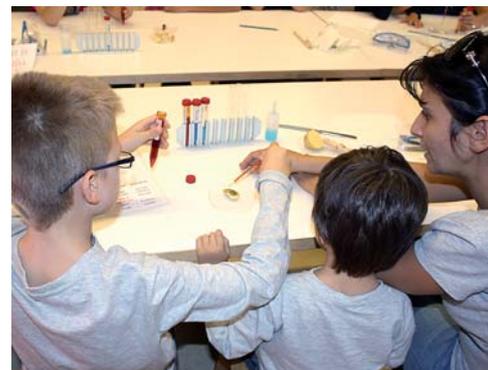
>> Fête de la Science : l'énergie dans tous ses états !

De l'énergie, il y en a eu beaucoup de dépensée pendant cette fête de la science 2012... Que ce soit celle des organisateurs, celle des collégiens du Petit Prince, celle des ados du centre de loisirs ou celle des ensuénens en excursion au Parc Longchamp à Marseille. Au final, cette édition fut enrichissante pour tous.

Le 1^{er} temps fort, fruit d'un partenariat avec la ville de Gignac et le Collège le Petit Prince a réuni plus de 120 collégiens pendant des ateliers scientifiques.

Cette action fut orchestrée par les animateurs des Petits Débrouillards, association fort dynamique qui coordonne la fête de la science au niveau régional depuis quelques années.

Au Centre de Loisirs, c'est aussi sous forme d'ateliers que nos jeunes ont confectionné durant tous les mercredis d'octobre des micro-fusées dont ils ont assuré le lancement sur le parking de l'école élémentaire pendant les vacances de la Toussaint.



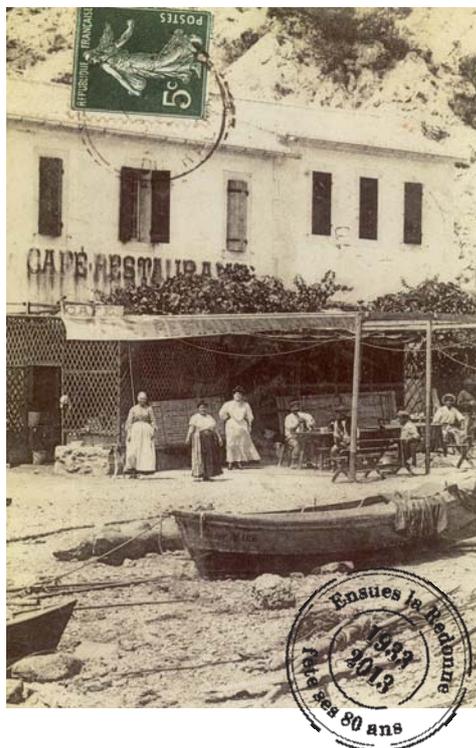
Le samedi, c'est en famille que s'est déroulée la sortie au Village des sciences à Marseille où les visiteurs ont pu rencontrer, stands après stands, de nombreuses structures scientifiques, avec des expériences et démonstrations, parfois amusantes, parfois spectaculaires... mais toujours interactives. Puis, un petit tour au Muséum d'Histoire Naturelle leur a permis de se recentrer sur les relations entre l'Homme et l'animal. Enfin, en visite à l'Observatoire d'Astronomie, différentes expositions furent proposées sous le dôme du planétarium pour un petit tour fantastique dans l'espace avec la ronde des planètes !

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour 2013 avec au programme un croisement avec Marseille 2013 Capitale de Européenne. Une édition dédiée à la culture avec un grand C, où là encore les projets sont déjà à l'étude !

>> La commune s'active pour fêter ses 80 ans

Vous n'êtes plus censés l'ignorer, notre commune s'apprête à fêter cette année ses 80 ans d'existence. En effet, c'est par un décret du 16 mai 1933 que la commune d'Ensuès-la-Redonne a vu officiellement le jour, après des années de conflits permanents avec les 3 hameaux voisins : Bastides Neuves, Laure et Le Rove. Le programme des festivités est en train de s'affiner, et vous pourrez le retrouver en détail dans la prochaine édition de votre magazine municipal Empreintes à paraître au mois de mars. En attendant, nous pouvons déjà vous annoncer qu'une grande exposition retraçant l'histoire de la commune se tiendra durant tout le mois de mai dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Cette exposition permettra de découvrir à travers différents documents, l'évolution de notre village, des premières élections de juin 1933 qui virent Auguste Gouiran devenir le premier maire du village (dans le bâtiment qui abrite actuellement la Poste), jusqu'à aujourd'hui.

En vue de cette exposition, qui sera accompagnée d'un temps de conférence, et afin de compléter les documents qui nous sont fournis par les Archives Départementales de Marseille, nous sollicitons parallèlement toutes les personnes qui désirent nous transmettre leurs témoignages ou nous prêter tous types de documents (photos, tracts, manuscrits, objets, affiches, films...) sur la vie des Ensuénnens. Pour cela, vous pouvez prendre contact avec la Mairie au 04 42 44 88 88 (contact : M. Garcia).



>> Voyage culturel égyptien de l'autre côté de la Méditerranée

Une ambiance chaleureuse était au rendez-vous les 24 et 26 octobre à la Médiathèque E.Badinter. À l'occasion de l'opération "Les Bibliothèques fêtent les littératures du monde", consacrée cette année à l'Égypte et en partenariat avec la BDP 13, le public est venu nombreux participer aux différents rendez-vous qui lui étaient proposés. La 1^{ère} soirée consistait en une lecture à voix haute de deux nouvelles de Youssef Idriss : "la sirène" qui explore les fantasmes d'une jeune paysanne égyptienne fascinée par la capitale et les voix intérieures qui l'habitent, et "voyage", un émouvant texte sur l'amour et la mort. Ce moment d'émotions était mis en scène par un jeune et talentueux comédien, Jérémie Bédrune pour le plus grand plaisir des auditeurs.

À l'issue de la lecture, une collation orientale a permis un temps de partage, notamment avec le comédien, avant le concert donné par l'illustre joueur de oud Hazem Shaheen et la non-moins génialissime flûtiste Franco-Syrienne Naïssam Jalal qui ont offert à leur public un répertoire profond et méditatif mêlant la tradition du taqseem arabe classique à celle plus moderne de l'improvisation jazz.



La 2^{ème} soirée proposait la projection du film du réalisateur Mohamed Diab "les filles du bus 678", avec un sujet trop rarement abordé, qui nous amène à la découverte d'une société égyptienne et de ses femmes et qui s'intéresse aux violences psychiques et morales qui leur sont faites. Le sujet a donné place à un débat très riche dans le public, avec notamment la présence de représentantes de collectifs de soutien aux femmes. En parallèle de ces 2 événements, tout au long du mois, les visiteurs qui ont fréquenté les rayonnages de la Bibliothèque ont pu aussi visiter l'exposition "le monde des pharaons" et découvrir les grands éléments constitutifs de cette civilisation, comme la religion ou l'architecture.



La manifestation a ainsi permis de découvrir différentes facettes de l'Égypte qui, au delà d'occuper une position charnière entre l'Asie et l'Afrique, et d'être reconnue pour la richesse de son passé, s'est jetée ces derniers mois à corps perdu dans la modernité et a développé avec bonheur la littérature, la musique, le cinéma...



Tout au long de la journée, des rotations régulières étaient assurées de façon coordonnée.

Le bilan de l'opération a permis de nombreux rappels à la loi et deux infractions ont été relevées pour circulation de véhicule à moteur non autorisé dans un massif forestier, hors des voies ouvertes à la circulation publique. Deux motos cross ont été mises en fuite pour la même infraction.

Un Quad de cylindrée 450 cm³ a été verbalisé pour circulation sur la voie publique avec un véhicule non homologué. Deux minis motos ont été contrôlées à "Valtrède".

Parallèlement, une quarantaine de chasseurs ont été contrôlés ou ont fait l'objet d'actions préventives. Ce type d'opération sera renouvelé régulièrement dans le but à la fois de préserver notre environnement, mais aussi de lutter contre les nuisances de ces engins réputés pour être bruyants et susceptibles d'endommager la nature.

>> Opération de sécurité dans le massif

Afin de limiter l'accès au massif forestier aux véhicules à moteur (quads, motos cross, ...) interdits en toute saison, des opérations sont menées régulièrement. C'est ainsi que le 17 novembre une opération conjointe des Polices Municipales Ensue-la-Redonne, Carry-le-Rouet et du Rove, avec la participation des agents de l'Office National des Forêts, de la Gendarmerie Nationale et du Garde du Conservatoire du Littoral a eu lieu sur le territoire boisé des

trois communes. Huit policiers municipaux, trois agents de l'O.N.F., deux militaires de la Compagnie de Gendarmerie d'Istres et un agent du Conservatoire du Littoral ont quadrillé le territoire, à la fois dans une logique de prévention, mais aussi pour sanctionner les contrevenants si cela s'avérait nécessaire. À bord de différents véhicules (voitures, 4x4, motos), 3 secteurs différents avaient été ciblés, notamment le territoire des Aiguilles pour ce qui est de notre commune.



>> La Police Municipale partie prenante du "Plan Danton"

Comme ce fut évoqué lors de la réunion bilan Sécurité de l'été en septembre dernier, la Police Municipale poursuit le renforcement de ses liens étroits avec la Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet. Ainsi, les 6 policiers municipaux de la commune sont partie prenantes cette année du Plan Danton, un plan anti-hold-up déployé au niveau préfectoral. En effet, avec les fêtes de fin d'année, la sécurité publique des Bouches du Rhône a mis en place ce dispositif de surveillance accrue pour dissuader les voleurs, notamment au niveau des zones commerciales à risque. Notre police municipale s'est ainsi associée à cette organisation et s'est organisée de manière à mieux couvrir les horaires critiques d'ouverture et fermeture des commerces de notre commune. La mise en place du plan se traduit par des opérations de sécurisation ciblées. Il est principalement destiné à dissuader les agressions à main armée auxquelles sont plus particulièrement exposés les commerces et passe par une présence visible des forces de l'ordre aux heures d'ouverture et de fermeture des commerces. Des

patrouilles pédestres ou mobiles, ainsi que des points fixes avec prise de contact avec les professionnels, sont donc programmées pour surveiller les principaux secteurs sensibles de la commune. Par ailleurs, comme l'ont rappelé le Commandant Antoine, chef de la compagnie de gendarmerie d'Istres et le Capitaine Freitag de la Gendarmerie de Carry, à l'occasion de la réunion sécurité cet automne à l'hôtel de Ville, la lutte contre les vols et les

cambrjolages de particuliers est aussi une priorité. Pour cela, la " participation citoyenne " qui a pour but d'associer la population à la surveillance des zones d'habitation, peut s'avérer primordiale. Nous nous permettons donc de faire écho à cet appel à la vigilance et invitons les administrés à ne pas hésiter à nous faire remonter des renseignements sur toute anomalie constatée ou mouvement inhabituel dans un lotissement ou un quartier.



>> Assainissement des Calanques, fin de la première phase

Cette fin d'année vit la fin des travaux d'assainissement des calanques avec le secteur du Port de la Redonne et celui de la Madrague de Gignac. Les pompes de relevage, les armoires électriques et les réseaux sont mis en place, la reprise générale des tranchées par du bitume définitif terminera le chantier. À noter que cette phase a été l'occasion de supprimer des branchements en plomb du réseau d'eau potable qui étaient encore existants dans l'impasse des Mimosas.



Le chantier au niveau de la gare a généré des restrictions d'utilisation du parking pendant plusieurs semaines, que les usagers du train de la côte bleue nous en excusent, il était difficile de faire autrement.



Les travaux du boulevard Miette qui ont pu être rajoutés à cette phase sont aussi dans leur achèvement.



C'est une pose de ces travaux qui va être observée en attente des procédures de marché et notamment les appels d'offre pour la deuxième phase d'assainissement des calanques qui verra la poursuite depuis la Redonne jusqu'à Grand Méjean. La route du feu sera refaite en juin pour un démarrage des travaux en octobre 2013 pour une durée de 9 mois.



>> Le chantier de la salle des Festivités et de la Culture se poursuit

Depuis le 21 juin 2012, la construction de la salle des Festivités et de la Culture va bon train et a bien avancé. La phase de terrassement achevée, le chantier accueille désormais les corps d'état techniques qui aménagent les murs de la salle polyvalente et mettent en place l'ensemble des réseaux. Pour rappel, la réception de la salle est prévue pour la fin du mois août 2013.

Un équipement de Haute Qualité Environnementale qui favorisera les économies d'énergie

L'avancée des travaux permet désormais d'entrevoir l'apparence future des bâtiments et de les situer dans leur environnement immédiat paysagé. Les ouvriers finissent actuellement de construire les murs de béton blanc qui accueilleront la future salle polyvalente, lieu emblématique où se dérouleront tous les événements culturels et festifs sur notre commune. La salle de convivialité pouvant accueillir les événements familiaux et privés, quant à elle, entrera dans sa phase de construction à partir de février 2013. Cet équipement se construit selon des exigences élevées en matière de performances environnementales avec un bâtiment à forte inertie, constitué de murs épais et inséré dans une zone de roche pour le protéger des vents, une isolation thermique et acoustique optimale, et une consommation énergétique réduite au maximum.

L'objectif est d'optimiser les économies en matière de coût, de consommation, de rendement et de maintenance. Le projet est suivi par Bernard Pichard, conseiller municipal délégué à l'environnement, au littoral et aux ports, Sabine

Coirre, adjointe au maire déléguée à la culture et au patrimoine et Marianne Delaforest, adjointe au maire déléguée aux festivités et loisirs.

Une future mise à disposition concertée avec l'ensemble du tissu associatif de la commune

Parallèlement, au cours du mois d'octobre, la Municipalité a entrepris une phase de concertation avec l'ensemble des associations de la commune pour leur présenter les propositions de mise à disposition de ce nouveau complexe. Après une présentation de l'ensemble des espaces avec leurs différentes configurations possibles et un rappel des manifestations municipales et associatives récurrentes et annuelles qui pourront s'y dérouler, les élus ont annoncé le transfert de toutes les actions qui se déroulaient jusqu'à présent au gymnase vers ce nouvel espace, dans le but de libérer enfin le gymnase et de le rendre à son utilisation et sa vocation première, la pratique du sport.

L'arrivée de ce nouvel équipement va permettre d'améliorer considérablement la qualité d'accueil avec, en contrepartie un coût de fonctionnement différent, en terme de matériel mais aussi de moyens humains et une participation aux frais de fonctionnement qui sera demandée aux associations qui souhaiteront utiliser la nouvelle Salle des Festivités et de la Culture, hormis quelques exceptions dues au caractère caritatif de leurs manifestations. Ces réunions et ces propositions ont été fort bien accueillies par l'ensemble des associations reçues et ont permis des échanges forts riches entre associations et élus.



>> Aménagement des locaux du CCAS

Afin d'optimiser l'utilisation des locaux de l'hôtel de ville dans sa partie basse (côté porte d'accès au CCAS), des travaux sont en cours de réalisation. Grâce à un démontage de certains cloisons, ils permettront la création de la salle de réunion



Réfection de la butte de l'école maternelle

Cet aménagement a été imaginé en concertation avec la directrice de l'école pour permettre aux enfants d'utiliser une partie de la zone. Ainsi les travaux ont consisté à créer un muret servant de banc, à mettre en place des barrières en bois autour des arbres, d'un grillage pour isoler la zone derrière les cabanes et la pose de rondins de bois en bas du talus.



Réhabilitation du Foyer socioculturel

Le remplacement des rideaux de scène a été effectué, les menuiseries de la salle ont été changées et la peinture des murs a entièrement été refaite.

pour le personnel municipal, la réfection de certains bureaux, la création d'une salle destinée aux permanences assurées par des structures extérieures en Mairie, un local pour la cyber base et un local de stockage.



Travaux de sécurisation de voirie au chemin de Bourgailles

Suite à des risques de chute de véhicule dans les terrains en contre bas les services voiries de la Communauté Urbaine ont procédé à la mise en place de barrières en bois de type glissière pour la sécurité des automobilistes et des riverains. Ces travaux réduisent de quelques dizaines de centimètres la largeur de la chaussée sur une faible longueur comme cela était déjà le cas le croisement de véhicules reste impossible dans cette partie. La pose de signalétique verticale de sens prioritaire permettra d'organiser la circulation en cette partie de voie (comme c'est le cas en sortie du chemin des Gorguettes) les véhicules entrant vers les Bourgailles auront donc priorité sur ceux sortant. Certes il faudra un peu de temps à tous les utilisateurs de cette voie pour s'habituer.

>> Que faire en cas de signalement d'un éclairage public défectueux ?

Vous constatez un problème d'éclairage public ? Il s'agit d'un lampadaire, ou d'un candélabre en panne, endommagé, allumé de jour... Vous pouvez le signaler directement à notre prestataire via le numéro vert : 0800 800 833 du lundi au vendredi de 8 h à 12h et de 14h à 17h. En dehors de ces heures vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Après analyse du dysfonctionnement, une intervention sera programmée et votre signalement sera pris en compte et traité dans les meilleurs délais. Merci par avance de votre coopération.



Réaménagement de la Place des Aires

La 1^{ère} phase de ces travaux, prévues pour une durée de 6 mois, se poursuit. Pour rappel, il s'agit de la mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques au niveau de la place en elle-même et des rues adjacentes.



Réfection de l'intérieur du Gymnase

Ces travaux ont consisté à remplacer l'éclairage vétuste et consommateur d'énergie du gymnase par la mise en place de deux rampes de tubes fluorescents basse consommation avec possibilité de double niveau d'intensité d'éclairage. Des panneaux en bois sur la périphérie du gymnase ont aussi été remplacés (derrière les buts et sur les cotés).



Cap sur la jeunesse

Centre de Loisirs, Espace jeux, Skate Park, Parc naturel...

Parler de la jeunesse ne suffit pas... il faut passer des intentions aux actes et aux décisions concrètes pour répondre aux besoins nécessaires à l'accompagnement de la jeunesse jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. La municipalité d'Ensuès s'est engagée dans cette voie et il y a de nombreuses décisions qui prennent en compte cette nécessité de réponses à nos jeunes. Encadrement de la pose méridienne avec des moments de pratiques culturelles, ludiques et sportives, développement d'activités par les centres de loisirs, organisations de sorties pour les ados, développement des équipements sportifs, culturels... autant de sujets sur lesquels nous nous sommes engagés concrètement ces dernières années. Cette année 2013 va vivre le démarrage de la construction d'un nouvel équipement grâce à l'acquisition du foncier nécessaire que nous avons obtenu dans le cadre du programme de logements des Coullins. C'est donc un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH, terminologie qui succède à celle de Centre de Loisirs ou Centre Aéré...) qui va voir le jour après une démarche de concertation où élus (majorité et minorités) personnels du service enfance jeunesse, partenaires de l'éducation nationale et du milieu associatif n'ont pas ménagé leur travail pour définir le projet que nous présentons dans ce dossier.

Cet ALSH sera entouré par divers équipements qui offriront aux jeunes Ensuéniens un lieu de détente et de loisirs répondant à leur engouement pour des activités sportives en vogue. Ce lieu permettra aussi le regroupement familial avec des espaces jeux à proximité immédiate pour les plus petits, au beau milieu de la pinède qui sera conservée. Esthétique et respect de l'environnement nous ont guidés pour conduire ces projets de requalification de ce secteur, qui en avait bien besoin, il faut le reconnaître. Ce projet qui faisait partie du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement négocié avec le Conseil Général dès 2008 a emporté le soutien de nombreux partenaires. Il sera aussi financé par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale), par l'État, par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et par le Conseil Régional. Un outil qui ne manquera pas de répondre aux orientations et aux actions qui sont en cours d'élaboration dans le cadre de l'écriture de notre Projet Éducatif Local.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Finis le fonctionnement du Centre de Loisirs dans les écoles, les enfants vont enfin bénéficier élémentaire. Cet équipement sera bien mieux adapté aux activités proposées par les éq

À proximité des terrains de tennis et de l'école élémentaire le terrain qui accueillera le futur Centre de Loisirs a été négocié dans le cadre du plan d'Aménagement d'Ensemble pour le programme de logements des Coullins.

Ce site, à proximité des équipements sportifs, ludiques et de l'école est donc bien placé, dans un espace naturel que les architectes ont eu commande de préserver, en travaillant sur un projet bien intégré au niveau paysager et durable. La proximité de l'école élémentaire permettra notamment de mutualiser la salle de restauration redimensionnée par ailleurs l'an dernier.

L'accès au centre de loisirs se fera depuis le parking du tennis par une traversée piétonne et un cheminement aménagé qui passant devant le centre avant de se prolonger en direction de l'école par quelques marches bien intégrées dans le site. Un parking pour les personnels est positionné à l'est du bâtiment (côté école) sur lequel un stationnement PMR et un emplacement pour le minibus permettront de libérer ainsi les parkings extérieurs pour les familles. Au sud et à l'est du bâtiment se trouve une zone aménagée sous préau (débord de la toiture du volume central) qui bénéficiera de la grande luminosité et protégera du soleil fort généreux en période de pleine activité du Centre de Loisirs.

3 salles d'activité

Pour tous les âges: 3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans, elles permettront aux enfants de se retrouver à leur arrivée le matin, avant d'être répartis vers leur activité choisie, et le soir avant l'arrivée de leurs parents.

Elles permettent aussi d'isoler un groupe d'enfants pour pratiquer les activités (jeux, chant, éveil physique etc...). À noter qu'elles ont toutes un accès direct sur les terrasses pour faciliter des activités par groupe à l'extérieur.

Pôle d'activité

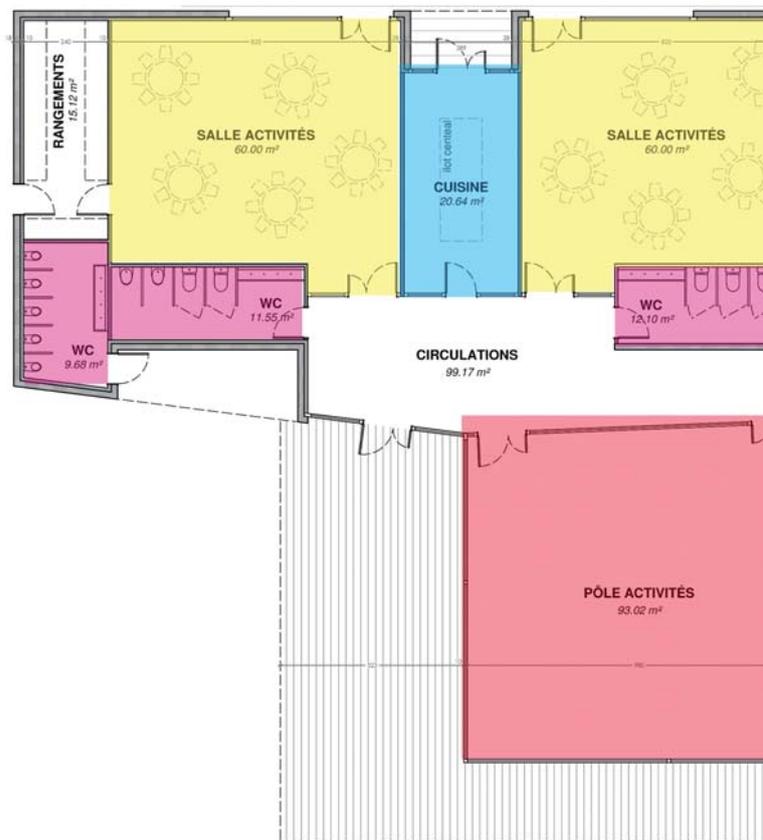
La journée des enfants commence dans cette salle puisque le choix des activités se fait ici. Cette salle est le cœur du centre de loisirs avec multiples fonctions : les jeux communs avec des enfants de tous les âges, l'organisation des parcours de motricité, la distribution du goûter, l'exposition de peintures, de grandes fresques ou de décors de théâtre et la présentation de spectacles aux parents. Cette salle sera ouverte vers l'extérieur et vers les autres salles avec les cloisons vitrées et sera très lumineuse grâce aux grandes baies et une hauteur de plafonds de 4 à 5m. Un système d'occultation permettra la projection de films ou autres... La cloison entre cette salle et la salle modulable est mobile. Ainsi, selon les besoins, les enfants se retrouveront dans une seule et même salle de plus de 140 m².

Salles de repos

Il est prévu un dortoir par tranche d'âge. Celui pour les 3/5 ans est implanté dans une zone plus calme et isolée.

Les sanitaires

Afin de répondre aux normes, il est prévu un bloc sanitaire fille et un bloc sanitaire garçon pour les 6/12 ans et un bloc mixte pour les 3/5 ans, ainsi qu'un bloc accessible par l'extérieur. Une toilette PMR est également prévue dans chacun des blocs.



d'un équipement dédié dans un site sympathique aux abords des tennis et de l'école ipes d'animateurs

A l'ouest du bâtiment se trouve la cour principale qui s'ouvre sur les espaces naturels situés en hauteur, avec des aménagements de jeux.

En limite nord du bâtiment se trouve une terrasse qui fait la transition entre les salles de jeux situées dans l'aile nord et le terrain de jeux et activités dans ce secteur (notamment l'emplacement de la piscine).

Pour reproduire un espace paysagé et se rapprocher des zones naturelles du site, la toiture du bâtiment sera végétalisée. Comme nous l'avons indiqué dans le précédent Empreintes, les aménagements du parc, pour correspondre à l'esprit du PLU et aux contraintes de la zone NL, devront rester d'ordre léger de manière à impacter le moins possible le paysage et l'environnement.

Par conséquent, les architectes ont proposé de concentrer l'espace jeux sur un seul et même lieu (la zone où se trouvent actuellement les jeux enfants en bas de l'école élémentaire). Ainsi, le site sera enfin requalifié en créant un véritable espace multi jeux où petits et grands pourront se retrouver pour jouer soit sur le Skate Park qui proposera plusieurs niveaux de difficultés, soit sur les structures de jeux positionnées juste un peu plus haut dans la pinède.

Quant au parc, il offrira la possibilité de courir sur les parcours de santé ponctué par des équipements légers de gymnastique. Mais la réflexion est toujours en cours sur d'autres aménagements dans le parc.

Salle modulable

Cette salle a la vocation d'être mutualisée et modulable. Selon les activités proposées, elle pourra être divisée en 3 espaces de surface similaire ou bien en deux espaces / deux tiers avec des cloisons amovibles. Pour une action en lien direct avec les enfants, et avec l'accord de la direction du centre de loisirs, la salle modulable pourra être prêtée à des associations en dehors des périodes d'ouverture du centre de loisirs. Par conséquent, cette dernière sera directement accessible dès l'entrée contrairement aux autres qui seront provisoirement condamnées (hormis les toilettes).

Pôle administratif

Il est composé d'un SAS d'entrée conçu comme un point d'entrée et de sortie unique de l'établissement. Les bureaux administratifs de la direction sont placés tout proches de l'entrée afin d'avoir une vue sur la zone des arrivées et des départs. Deux bureaux sont prévus pour les agents de direction afin d'assurer leurs fonctions : l'accueil des parents, des enfants et des animateurs pour les entretiens, la gestion administrative du personnel, les inscriptions, et les encaissements des participations des familles, l'élaboration et suivi du budget, la réception des prestataires...

La salle animateur pourra accueillir les équipes jusqu'à 20 personnes. Ce lieu d'échange et de débats sera fort utile pour de mener à bien le travail de programmation et de préparation des activités et d'écriture des projets éducatifs et pédagogiques y seront accolés.

Deux vestiaires (Homme et Femme) avec une zone douche.

Salles d'activité spécifique

Une salle des arts sera dédiée à la pratique de toute activité en lien avec les activités manuelles et artistiques dans laquelle les enfants pourront laisser leur œuvre en cours de réalisation tout en bénéficiant de mobilier et matériels adéquats. Une salle "cuisine" sera réservée à toute activité d'apprentissage de la cuisine et notamment la pâtisserie. Il ne s'agit donc pas d'un réfectoire car les enfants iront déjeuner dans la salle de restauration de l'école élémentaire.



Le financement :

En phase d'Avant Projet Sommaire, le Coût total de réalisation du Centre de loisirs, du Parc et du Skate Park, études comprises, s'élève à 1 525 264 € HT. Ce projet sera largement subventionné par nos partenaires qui ont été sollicités (Le Conseil Général s'est engagé à hauteur de 438 933 € dans le cadre du CDDA, Bouygues immobilier à hauteur de 164 500 € dans le cadre du PAE, la Communauté Urbaine a été sollicitée à hauteur de 100 000 € dans le cadre d'un fonds de concours, L'État, la région et la CAF sont en cours d'étude de notre dossier, leurs participations respectives seront connues en début d'année.)



Au-delà des points d'étapes proposés dans le cadre des commissions extra-municipales, ce projet s'est construit progressivement par des visites sur le terrain réunissant le personnel municipal, les élus et la maîtrise d'ouvrage.



Cela a permis d'appréhender les contraintes techniques du site et d'associer à la construction du projet les futurs utilisateurs.

Comme le démontre cette esquisse, l'extérieur du Centre est composé de 2 zones :

- Une zone aménagée avec un préau, une aire de jeux et une surface sur laquelle une piscine d'été sera installée dans un environnement bien aménagé.
- Une zone avec un aménagement minimaliste pour laisser le plus de place possible à l'espace naturel. Par ailleurs, pour ce qui concerne les abords et le stationnement, le parking public sera celui qui est actuellement utilisé pour le club de tennis qui sera agrandi pour offrir une dizaine de places supplémentaires. Le personnel bénéficiera d'un parking réservé et une aire de livraison sera prévue proche des locaux de rangement.



Sébastien ALARCON, Conseil Municipal à l'éducation et la Jeunesse fait le point sur l'avancement du projet de la construction du nouveau Centre et Parc de Loisirs de la commune :

"J'avais rejoint l'équipe de Michel Illac en 2007 pour faire valoir ma vision future de

la commune et plus particulièrement mon opinion sur l'éducation et la Jeunesse après avoir été animateur et directeur adjoint au sein du Centre Aéré de notre commune pendant plus de 7 ans. Je voulais être force de proposition et apporter un regard nouveau sur ce qui fera l'avenir d'Ensues la Redonne. C'est donc naturellement que je me suis impliqué et étroitement lié au projet de réalisation du nouvel Accueil de Loisirs de notre commune, qui aux vues de l'évolution démographique, nous paraissait obligatoire. Mais aussi avec les réformes scolaires à venir, ce projet est plus que logique car la journée type d'un enfant ne s'arrêtera pas qu'à l'école,

à nous donc de construire un projet pédagogique adapté à ce nouveau fonctionnement ! Actuellement les jeunes de 3 à 12 ans sont baladés à chaque période de vacances d'une école à l'autre, lesquelles font office de Centre de loisirs temporaire... Certains ne voient donc aucune différence avec la période scolaire puisqu'ils évoluent dans le même lieu : Sentiment très présent chez les plus jeunes et que nous voulons effacer. Sans parler du déficit logistique pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants, et sans oublier les contraintes que l'équipe d'animateurs et les services techniques municipaux subissent chaque début et fin de vacances. Ce futur CLSH sera aussi là pour s'inscrire dans le Plan d'Éducation Local où les associations en lien avec ce projet pédagogique pourront y prendre toute leur place puisque dans le fonctionnement un espace leur sera dédié. Enfin, ce futur CLSH sera couplé, et c'est là la nouveauté, avec la construction d'un Skate Park cher aux plus jeunes puisque nous avons reçu une lettre spontanée signée par plus de 30 enfants de la commune qui donne tout son crédit à notre projet ! Actuellement ces jeunes vont sur Marignane ou Sausset-les-Pins pour "rider"... une situation qui n'est plus acceptable."

>> Stage Multisports : essai transformé !

Pour sa 2^{ème} année d'existence, le stage Multisports proposé par les associations sportives de la commune, en collaboration avec la Municipalité, a permis à 94 jeunes participants de se familiariser avec la pratique du Judo, de la Gymnastique, du Tennis, du Handball et de la Danse. Ce succès vient confirmer la pertinence de la formule particulièrement appréciée des parents pour la qualité très professionnelle de l'encadrement. Cerise sur le gâteau, en milieu de semaine, les sportifs en herbe ont eu droit à une séance de cinéma à Carry avec cette année la projection du film "Astérix et Obélix, au service de sa Majesté".

Cette initiative qui permet la mise en valeur d'un esprit de solidarité et de convivialité entre les associations participantes, pour le plus grand plaisir des enfants, sera bien entendu renouvelée l'an prochain et nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2013.



>> L'Escapade perpétue sa légende

L'Escapade pour sa 19^{ème} édition n'a pas dérogé à la règle de ses devancières, à savoir qu'elle reste l'une des épreuves pédestres les plus sélectives de la Région de par son dénivelé, mais aussi l'une des plus belles avec comme panorama des vues à couper le souffle sur le littoral de la Côte Bleue. Rappelons également qu'elle est désormais la dernière des six épreuves du challenge Maritima disputé depuis février autour de l'Étang de Berre.

C'est sous un ciel couvert et une température très agréable qu'elle a réuni près de 300 participants. On aura remarqué aussi cette année un contingent de plus en plus nombreux de marcheurs nordiques (environ 80).

Ces conditions idéales ont permis à Martial Laigle de boucler les 12,5 kms en 45'36", ce qui fait de ce martégal un large vainqueur avec trois minutes et 14 secondes d'avance sur son premier poursuivant le Perpignanais Marc Penniello. Un classement qui contrairement à l'an dernier n'a pas été impacté par la présence des athlètes du Niger qui avaient raflé l'an dernier les 6 premières

places. Nadia Khatimi de Saint-Victoret, 30^{ème} au général, termine fièrement première féminine en 56'05". En attendant la 20^{ème} édition anniversaire en 2013, nous adressons un grand bravo à toutes et à tous, particulièrement à l'équipe organisatrice, membres et responsables de l'Escapade du Pied et de l'association de marche nordique Nordic Walking Attitude Côte Bleue, et à tous les bénévoles qui ont tout mis en œuvre pour la réussite de cette course.





>> La commune adhère à l'Agence Locale de l'Énergie

C'est en 2009 qu'a été lancée une étude de préfiguration en vue de créer l'ALE "Agence Locale de l'Énergie". Cette démarche, initiée par Marseille Provence Métropole, a pour but de répondre aux besoins des collectivités, des acteurs publics, des particuliers, des acteurs économiques, des bailleurs et des professionnels du bâtiment, dans les multiples domaines de l'énergie.

L'objectif premier de cette structure est de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux en réduisant la vulnérabilité de notre territoire sur le plan de la dépense des énergies, en limitant nos émissions de gaz à effet de serre et en réussissant notre transition énergétique.

C'est sous forme associative qu'est organisée l'ALE lancée officiellement en octobre 2012 par le Président de la Communauté Urbaine, M. Eugène Caselli. Cinq collègues y adhèrent : les collectivités fondatrices (MPM, la ville de Marseille, les 17 communes de MPM), les entreprises et partenaires (EDF, CNR, SEM, SERAM...), des organismes publics et parapublics (AR HLM, Air PACA, CAPEB13, CMA13, CCIMP, Compagnons bâtisseurs, Enerplan...), des associations (CAPE-ENERGIES, EnviroBat, FBTP13, GERES), et des membres de droit (ADEME PACA, Région PACA, CG13). Le conseil d'administration est composé de 21 personnes représentant l'ensemble des membres de l'ALE mais

aussi d'un bureau élu de 4 personnes : président, vice-président, trésorier, secrétaire. Il est à noter que M. Frédéric Ounanian, 1^{er} adjoint de la commune, est trésorier de cette association. L'équipe opérationnelle sera composée courant 2013 de 8 salariés et une montée en charge est prévue à partir de 2014. L'ALE proposera un espace info énergie en direction du grand public dans ses locaux marseillais mais aussi via des permanences dans les communes. Elle prévoit la mise en place de conseils en énergie partagée (suivi des consommations, conseil d'orientation énergétique, plans d'actions communaux) mais aussi une veille juridique, une assistance aux montages des dossiers et consultation pour les communes adhérentes à l'ALE.

Des actions spécifiques seront proposées en direction des copropriétés et des bailleurs sociaux pour favoriser notamment la lutte contre la précarité énergétique. La commune adhérente doit s'acquitter d'une cotisation de 0,05 € / habitant soit 259,85 € pour Ensûès.



>> Ensûès la Redonne va bientôt bénéficier du Très Haut Débit.

Bonne nouvelle pour notre commune, à la fois pour les particuliers passionnés de nouvelles technologies, mais aussi pour les commerçants et entreprises : le très haut débit (THD) sera bientôt accessible sur Ensûès la Redonne. En effet, Marseille Provence Métropole, SFR et Orange ont signé récemment un projet de déploiement de la fibre optique "jusqu'à l'habitant" sur les 17 communes (hors Marseille) de la communauté urbaine. On connaît les enjeux de développement économique et social que représente aujourd'hui l'Internet.



L'accès pour tous au THD relève donc d'un enjeu d'équité, d'attractivité et de compétitivité de notre territoire. Ce projet vise à équiper à horizon 2020, 100% des habitants du territoire MPM (soit 91 000 logements) en réseau fibre optique. Marignane sera la ville pionnière de cette opération. Les travaux y débutent actuellement. Chaque commune de MPM sera concernée dans les 5 ans qui suivent l'initialisation des déploiements qui se fera d'ici 2015.



>> le nouveau Rond-Point de l'entrée Ouest de la commune

Afin de sécuriser les déplacements des véhicules des Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours Est-Côte Bleue, la création de ce nouveau giratoire avait fait l'objet d'une prescription, lors de la validation du permis de construire de la nouvelle caserne. Mis en sommeil depuis, il devenait indispensable de remettre en route ce projet sur ce site particulièrement accentogène.

un carrefour giratoire entre la RD9c, la RD5 et le chemin du stade, garantissant la fluidité du trafic

Ce fut chose faite en 2009, date à laquelle le Conseil Général délégua la maîtrise d'ouvrage de ces travaux à Marseille Provence Métropole. Ce projet, revu et amélioré, permettra ainsi de desservir en toute sécurité le cimetière communautaire mais aussi la salle des festivités et de la culture. Il facilitera l'accès à la déchèterie et à la future antenne communautaire grâce à un carrefour giratoire entre la RD9c, la RD5 et le chemin du stade, garantissant la fluidité du trafic sans omettre que cet ouvrage assurera aussi la mise en valeur de l'entrée de notre ville. Dans son prolongement il intégrera la création d'un parking de 80 places mais aussi l'aménagement des voiries attenantes. La commune prendra à sa charge l'aménagement paysager du rond-point et de ses abords, la création

de l'éclairage public et du réseau pluvial, mais aussi par la suite la gestion et l'entretien.

maintenir le caractère identitaire du site et implanter une végétation méditerranéenne peu gourmande en consommation d'eau

Afin de respecter notre souci du développement durable, il sera nécessaire de conserver la présence d'arbres remarquables (essentiellement des grands pins) de manière à maintenir le caractère identitaire du site et d'implanter une végétation méditerranéenne peu gourmande en consommation d'eau. Le rond-point et ses abords seront donc aménagés en jardin sec composé de plantes rampantes et arbustes, nécessitant peu d'entretien et qui prendront racine sur des buttes de gravier concassé lavé.

Des arrêts bus sécurisés et un cheminement piéton permettront de desservir les équipements collectifs.

Un éclairage routier adapté à la réglementation en vigueur sur une route départementale sera installé et le rond-point bénéficiera d'un éclairage plus confidentiel mais utilisant de nouvelles technologies moins consommatrices d'électricité.

Côté entrée Est un aménagement sera aussi réalisé sur le bas-côté reprodui-

sant la sobriété et la robustesse des matériaux et des essences végétales utilisés côté Ouest. Un emplacement réservé permettra aux camping-cars en transit sur notre commune de pouvoir se ravitailler en eau et de vidanger les eaux grises.

ces aménagements seront complétés par l'implantation de caméras de vidéo protection de technologie performante afin de sécuriser nos 2 entrées de ville

Comme annoncé lors des Vœux en janvier 2012 ces aménagements seront complétés par l'implantation de caméras de vidéo protection de technologie performante afin de sécuriser nos 2 entrées de ville sur ces zones de circulation stratégique qui sont les seuls itinéraires de fuite pour les délits. Au-delà de la visualisation des véhicules entrant et sortant de la commune, les caméras visualiseront aussi le nouveau parking côté ouest mais aussi les équipements publics de ce secteur. A ce jour, les travaux sont estimés à 1.320.000 € (sans compter la partie vidéo protection, la partie paysagère et l'éclairage public qui seront à la charge de la commune). Les travaux sont programmés pour commencer cet été pour une durée de 6 mois.



>> Véritable crève-cœur...

Comme de nombreux platanes de Provence, ceux qui ombrageaient le devant de la bibliothèque et de la Maison Pour Tous étaient atteints de la maladie du chancre coloré. Cette maladie développée par un micro-champignon, le *Ceratocystis platani* a eu raison de nos platanes... Ce parasite est originaire des États-Unis, où il a été décelé dès 1929. Il a très probablement été introduit sur la façade européenne de la Méditerranée lors des opérations militaires de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec les caisses en bois d'armement américain. Si le parasite est d'abord resté latent pendant près de 15 ans, il touche actuellement toute l'Italie, la Suisse, le Sud de la Grèce ainsi que le Sud de la France, avec un front avancé en région lyonnaise

(Bourg-en-Bresse, Chambéry...) et dans le Sud-Ouest (Canal du Midi, Saint-Gaudens, Toulouse...). Quelques spores du champignon introduites dans une blessure, même minime, suffisent à infecter l'arbre tout entier qui ne résistera pas plus de 4 à 6 ans selon l'endroit de la contamination. En France, près de 50 000 arbres ont déjà péri ainsi. Il est à noter que par croisement entre des platanes américains et des platanes d'orient, des chercheurs de l'INRA ont obtenu des plants résistants à la maladie du chancre coloré. De cette sélection est née la variété Platanor (R) Vallis clausa. Cette nouvelle variété présente toutes les caractéristiques ornementales du platane commun, lui-même hybride. Il n'y a plus qu'à espérer que ceux du parvis de la Poste vont tenir le coup...

>> La Ville s'est mobilisée sur la question des économies d'énergie

Le 20 octobre dernier dans la salle des mariages de la Mairie et en partenariat avec EDF, les experts de l'habitat et des économies d'énergie ont pu prodiguer des conseils dans la maîtrise de l'énergie. Les administrés présents lors de cette rencontre ont pu se renseigner sur différents points comme "comment rénover, économiser pour un habitat éco-responsable". Brochures et documentations ont pu être distribuées avec à la clé des prises de rendez-vous pour l'établissement de diagnostics. Cette opération sera renouvelée dans le courant de l'année 2013, où nous vous attendons nombreux.



>> Attention au gel des compteurs d'eau

Avec le froid qui menace, pensez à isoler vos compteurs en les entourant avec des sacs imperméables qui contiennent du polystyrène ou avec des housses de protection, et à enrober les tuyaux extérieurs avec une gaine isolante.

>> Le premier véhicule électrique arrive sur la commune !

Conformément aux engagements de la Municipalité en matière de Développement Durable, et dans le cadre de sa politique de renouvellement de son parc automobile, la commune vient de se doter de son 1^{er} véhicule électrique. Il commencera à circuler dès le début de l'année au service du portage de repas assuré quotidiennement par le personnel du CCAS.

Le choix s'est porté sur un Renault Kangoo ZE qui garantit zéro émission de CO₂ et dont l'utilisation permet de répondre aux caractéristiques du relief de la commune (pente jusqu'à 18% à la Redonne).

Il est identique au modèle thermique mais possède une propulsion électrique alimentée par plusieurs batteries. Sur la partie arrière du châssis où se trouve le compartiment isotherme, une batterie

auxiliaire supplémentaire permet de faire fonctionner le groupe frigo. L'autonomie de 200 kms reste suffisante pour son utilisation journalière. Le système de prise pour la recharge permet en 8h une recharge complète dans le cas où la batterie serait complètement vide.

Cette acquisition marque le début d'une nouvelle ère dans la mutation de la flotte des véhicules municipaux. En effet, à l'avenir, les remplacements et achats de nouveaux véhicules seront majoritairement portés vers des "Véhicules Propres".





>> Belle participation aux 2 journées de plantation citoyenne

Afin d'entretenir et de mettre en valeur le massif forestier de notre commune, la Municipalité a décidé d'organiser et de financer une plantation citoyenne de 900 plans de feuillus originaires de Provence et Languedoc Roussillon dans le massif. Ce sont 150 érables de Montpellier, 200 frênes à fleurs, 150 chênes verts, 150 chênes pubescents, 50 sorbiers des oiseleurs, 50 arbousiers, 50 filaires à feuilles étroites, 50 aubépines, 50 églantiers qui ont été méticuleusement positionnés au lieu-dit "la Reynarde" sur une surface de 2,5 hectares pas très loin du Moulin de Mireille. (à 700m de la Station située à l'entrée est de la ville - Route du Rove).



Ces espèces ont été choisies au lieu des traditionnels pins d'Alep particulièrement inflammables, de manière à recréer la biodiversité dans ce secteur. À maturité, les fruits de ces plans seront un aliment particulièrement apprécié par le gibier sauvage. Le choix de la zone à reboiser n'a pas été déterminé au hasard, puisque c'est grâce aux retours d'expérience des sapeurs-pompiers et à l'appui technique de l'ONF que cette zone a été sélectionnée. Ce secteur a en effet subi à plusieurs reprises de gros incendies et il paraissait logique de créer à ce niveau-là un

coupe-feu protégeant ainsi la partie Nord de la commune. Ces terrains sont propriétés du conservatoire du littoral et la commune en est gestionnaire. Cet espace est mis à disposition historiquement, et par convention, depuis de très nombreuses années à la société de chasse marignanaise, le Groupe Cynégétique Marignanaise.



Le financement de cette opération a été possible grâce la recette de la redevance d'occupation du domaine public que verse chaque année la société gestionnaire de la fibre optique, car un câble internet souterrain traverse notre commune sur une longueur de... mètres. Le terrain a été préparé par un broyage de la végétation sur 2,5 hectares puis un labour sur 60 cm de profondeur sur 1,5 hectare.

La journée du vendredi 23 Novembre a permis à chaque enfant de 8 classes de l'école Frédéric Mistral (du CE2 au CM1) de pouvoir planter un arbre encadré par les bénévoles de la société de chasse mais aussi du personnel ONF et du comité feu de forêt communal. Une information préalable faite par l'ONF en collaboration avec le personnel enseignant s'était auparavant déroulée dans chaque classe concernée, dans le but d'expliquer l'utilité mais

aussi la pertinence qualité des plans choisis. Les enfants ont pu découvrir par des ateliers pédagogiques la nature du gibier résidant dans nos collines. Sur le site, des volières mises en place par la société de chasse leur ont permis d'identifier lapins de garenne, faisans ou perdreaux. Chacun a pu planter, arroser mais aussi poser des piquets et des gaines de protection qui empêcheront aux gibiers de manger les jeunes plants. Pour l'anecdote, de nombreux élèves ont souhaité inscrire leur prénom sur les piquets entourant "leur arbre", sans doute dans le désir de pouvoir le retrouver quelques mois plus tard et d'arriver à l'identifier. Une démarche qui renforce la pertinence pédagogique de cette action. Le samedi matin était ouvert à la population, parents d'élèves et associations de la commune, qui après un petit déjeuner au grand air ont pu eux aussi jouer les jardiniers l'espace d'une matinée. La pluie de l'après-midi ce week-end là et celle des jours suivants a permis une meilleure mise en racine des plants.



Les espèces plantées sont réputées pour être peu gourmandes en eau, mais pour leur première année, en fonction des conditions climatiques, il faudra prévoir un arrosage ponctuel qui sera réalisé par la société de chasse. Dans le courant Mai et début Juin, les enfants pourront y retourner l'espace d'une journée de manière à voir l'évolution de pousse des plans mais aussi apporter un peu d'eau à ces arbustes. Cette journée sera proposée aux enseignants. Forte de cette réussite, cette opération pédagogique et citoyenne sera proposée de nouveau l'an prochain sur un autre secteur.



>> l'Assainissement : des "Tinettes" à la "Rolls-Royce" des stations d'épuration.

Les travaux d'assainissement ayant repris cet automne dans les calanques, c'est l'occasion de s'intéresser à l'histoire de ce système de recyclage des eaux usées.

un service des "tinettes" composé d'une citerne tirée par un cheval de trait...

Jusqu'aux années 1960, il n'y avait pas de tout à l'égout. Les administrés utilisaient les cabanes au fond du jardin et les fameuses "tinettes" ou "quèli" la nuit... Il s'agissait de sceaux hygiéniques (en fer généralement) que chaque famille possédait. En ville, ils étaient ramassés par un service des tinettes composé d'une citerne tirée par un cheval de trait qui passait dans les rues en criant bien fort pour signaler sa présence et pour que chacun y vide son pot de chambre. Les anciens se rappellent du service du "torpilleur" dans les rues de Marseille et de l'estaque.

À la campagne comme à Ensùès, village connu pour ses cochonniers, les gens qui n'avaient pas de jardin allaient les vider dans plusieurs endroits réservés de la commune : au bout de la rue Hélène Boucher alors peuplée d'amandiers, derrière la glissade des Rompides où se trouvaient deux fosses et à la place de l'actuelle Pharmacie des Palmiers. Ce n'est qu'en mars 1960 que le conseil municipal, constatant la saturation

de ces lieux, décidait d'acquérir un terrain pour y construire ce que l'on appelait un "vidoir public". Mais après les formalités officielles accomplies, le Service Départemental d'Hygiène donnait un avis défavorable à l'aménagement de ce vidoir. Cette méthode jugée archaïque était donc abandonnée et le dossier de construction de la première station d'épuration était préparé avec l'aide du ministère de l'intérieur, grâce à un emprunt sans intérêt sur 20 ans. La construction de cette station de traitement des eaux usées devenait réalité en 1964 et a fonctionné pendant 25 ans (elle était positionnée sur le site des commerces des 13 Saouques).

Il fallut attendre 1989 pour qu'une nouvelle station plus moderne, biologique et répondant aux normes européennes d'alors soit décidée sur le site de l'actuelle station au Val de Ricard. Puis, avec le programme engagé

une nouvelle station d'épuration a vu le jour en 2010...

Elle permet de traiter de façon "membranaire" les eaux usées

avec la communauté Urbaine de Marseille, une nouvelle station d'épuration a vu le jour en 2010.

Cette station est une véritable "Rolls-Royce" du traitement des eaux usées, la première de ce type sur la côte méditerranéenne, de Vintimille à Perpignan. Elle permet de traiter de façon "membranaire" les eaux usées qui sont au final purifiées jusqu'à 97% (qualité eau de baignade) et cela sans odeur pour le confort des riverains. Seules quelques boues persistent, qui sont ensuite traitées dans l'usine de Biotechna pour la fabrication de compost. Un outil exemplaire qui est dimensionné pour accueillir jusqu'à 4500 équivalents habitants et permettra dans les années à venir d'accompagner le développement démographique de notre commune avec une capacité de 5800 équivalents habitants.





>> Cinq nouveaux projets d'aménagement ont été mis en débat

Comme nous en avons pris l'habitude dans une démarche de concertation, nous vous proposons régulièrement des réunions publiques sur divers projets (projets d'aménagement, construction d'un équipement etc...) afin de recueillir vos avis et vérifier la pertinence de ces choix qui seront amenés à modifier votre quotidien. Nous vous remercions d'ailleurs de votre participation assidue à ces différentes rencontres.



Ce fut le cas le 16 octobre dernier. Cinq projets dimensionnant étaient à l'ordre du jour ce soir là. Vous retrouverez deux d'entre eux dans les pages de ce magazine (voir dossier en pages centrales pour le projet du nouveau Centre et Parc de loisirs et notre zoom sur le nouveau rond-point à l'entrée ouest de la Ville). Pour le reste, le débat fut vif au sujet du devenir du Jeu de boules du port de la Redonne. Il s'agissait de discuter de l'aménagement paysager et fonctionnel de cet espace. Le projet prévoit une requalification de ce site, avec une nouvelle organisation du stationnement voiture et 2 roues, des toilettes publics, des bancs et une nouvelle arborisation de ce site. Il est à noter que

cet aménagement se doit de tenir compte de l'implantation d'une station de relevage suite aux récents travaux d'assainissement mais aussi des préconisations de la DREAL qui doivent être respectées avec le récent classement du massif de la Nerthe. La problématique du parking fut largement soulevée dans la salle par les résidents de la calanque. La demande de places de stationnement à la Redonne est réelle, d'où l'idée proposée de réaménager le stationnement sur la partie haute de la calanque (au bout de l'avenue du Capitaine Leutier), sous la voie ferrée, en optimisant l'espace, ce qui permettrait de porter le nombre de places de stationnement à 17 (dont une PMR) sur ce secteur. La présentation de l'aménagement de l'aire de retournement de la Madrague de Gignac était aussi très attendue. Ce projet entend requalifier complètement cet espace. Il prévoit une organisation paysagère qui permettra une limitation de la vitesse des véhicules, un cheminement piétonnier enfin sécurisé, une préservation des éléments fonctionnels

(arrêt de bus, locaux poubelles qui seront désormais semi-enterrés, sécurité incendie, éclairage) et une nouvelle organisation optimale du stationnement voitures et 2 roues. Ce projet a recueilli une large adhésion de l'assistance et notamment du CIQ qui est à l'origine de cette demande qui date depuis des années. Enfin, le réaménagement du Boulodrome Municipal et de sa buvette a pu rassurer à la fois les associations utilisatrices de cet espace et les particuliers. Il prévoit une modification architecturale valorisante de cet espace de vie, l'implantation de barbecues, la mise en place d'une pergola, d'un nouveau local de rangement et de toilettes publiques. Il contribuera dès cet été à rendre la buvette plus fonctionnelle, plus conviviale, et à optimiser son utilisation. À l'issue de cette réunion, chacun de ces projets sera retravaillé dans la mesure du possible afin de tenir compte des différents échanges entre les élus et le public présent dans la salle.



Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 décembre 2012

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Participation de la Commune au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents pour le risque prévoyance (Rapport Hubert Macone)

Pour rappel, le conseil municipal du 27 septembre 2012 a validé et suivi l'avis du Comité Technique Paritaire (CTP) pour fixer les conditions de participation de la commune au financement de la complémentaire santé du personnel municipal (choix d'une procédure et des conditions de participation). Il restait cependant à fixer les conditions de participation à la prévoyance. C'est ce que permet cette délibération, faisant suite à l'avis favorable du CTP du 20 novembre 2012. Il est proposé de valider la procédure et de fixer les conditions de participation de la commune à la prévoyance comme suit : la Prévoyance, via la labellisation, à hauteur de 4€/agent/mois.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs.

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation du service public, pour répondre à la bonne marche de l'administration et à l'évolution de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 12.

Adopté à l'unanimité

Tarifs des Services Publics 2013.

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision fixe et réajuste les tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Adopté à l'unanimité sauf tarifs de cantine, périscolaire, centre aéré et portage de repas (Pour 21 Abstention 1 Contre 5)

Décision budgétaire modificative N°2

(Rapport Hubert Macone)

Il est rappelé que le budget primitif pour l'exercice 2012 a été voté le 29 mars 2012. Afin de procéder à quelques régularisations et d'intégrer de nouvelles actions dans le budget 2012, il convient de prendre cette deuxième décision modificative de la section de fonctionnement à hauteur de 72 435 € et de la section d'investissement à hauteur de 80 000 €.

Approuvé à l'unanimité

Demande d'une subvention d'investissement auprès du Conseil Régional PACA pour la création d'un centre de loisirs.

(Rapport Hubert Macone)

Nous rappelons qu'il a été décidé d'inscrire dans le plan pluriannuel d'investissement de la commune la création d'un centre de loisirs, dont la réalisation a été estimée à 1380 424,00 € HT (études comprises) et a pour

objectifs de créer un espace dédié et de qualité à l'accueil de loisirs sans hébergement, de renforcer et dynamiser les activités en faveur des jeunes accueillis et de bénéficier d'un agrément de 150 enfants. Ce financement peut être complété par l'attribution d'une subvention d'investissement du Conseil Régional PACA. C'est l'objet de cette décision.

Pour 22 Abstentions 5 Contre 0

Demande d'une subvention d'investissement au titre de la réserve parlementaire.

(Rapport Hubert Macone)

Afin de réaliser pleinement le réaménagement et l'amélioration du boulodrome municipal et plus particulièrement de son local, il est proposé d'autoriser M. le Maire à solliciter une aide maximale au titre de la réserve parlementaire de Monsieur le Député Vincent BURRONI.

Adopté à l'unanimité

Convention de financement pour l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la Place des Aires avec le SMED.

(Rapport Marcel Turchiuli)

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place des Aires, afin de mettre en discrétion la totalité des réseaux aériens actuellement présents, il est opportun d'effacer également les réseaux téléphoniques et de mutualiser l'intervention du SMED 13 sur ce site en perspective de la pose d'un nouveau réseau d'éclairage public. Cette décision acte ce principe de conventionnement entre le SMED et la commune.

Approuvé à l'unanimité

Indemnité de conseil allouée au comptable public de la commune.

(Rapport Hubert Macone)

Par arrêté ministériel, la commune se doit de verser une attribution d'indemnité de conseil au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal. Il convient de noter que la dépense est prévue à l'article 6225 du chapitre 11 du budget communal.

Adopté à l'unanimité

Demande de subventions auprès de l'Etat au titre du FIPD pour la mise en place d'un système de vidéo-protection.

(Rapport Hubert Macone)

Il est rappelé que, dans le cadre d'une convention de coordination entre la Police Municipale d'Ensuès-la-Redonne et la Gendarmerie de Carry-le-Rouet, la mise en place d'un système de vidéo protection permettra à la Commune d'acquiescer un outil de prévention, de dissuasion et de constatation pour les agents de la Police Municipale et les forces de l'ordre en général et d'améliorer leurs capacités d'éclaircissement de certains délits. Les travaux de mise en place de ce système répondent aux critères d'éligibilité aux aides de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance. Cette demande de subvention peut permettre un financement à hauteur de 40% du coût global du projet.

Approuvé à l'unanimité

Demande de subventions auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône pour la mise en place d'un système de vidéo-protection.

(Rapport Hubert Macone)

Au même titre que pour la décision ci-dessus, cette demande de subvention auprès du CG 13 peut permettre un financement à hauteur de 40% du coût global du projet de mise en place d'un système de vidéo protection sur la commune.

Adopté à l'unanimité

Cession d'une partie de la parcelle AC34 pour la construction de l'antenne communautaire d'Ensuès La Redonne.

(Rapport Frédéric Ounanian)

Afin de permettre à l'antenne CUMPM de s'implanter sur la commune et de pouvoir disposer de locaux de travail décentes et fonctionnels, il convient de céder à titre gracieux à la Communauté Urbaine une partie de la parcelle AC34 soit 2054 m². La commune gardera 800m² afin de réaliser son nouveau centre technique municipal.

Adopté à l'unanimité

Avenant N°2 au procès-verbal de constat n°02/1138 en vue du transfert en pleine propriété des voies de la commune- Impasse des Cantonniers.

(Rapport Frédéric Ounanian)

À ce jour, l'impasse des cantonniers est sur sa totalité classée dans le domaine public communal. La commune souhaitant déclasser une partie de l'impasse des Cantonniers (située derrière le cimetière communal) pour la réaffecter au domaine public de la commune, il s'agit ici de valider cette demande.

Adopté à l'unanimité

Adhésion à l'Agence Locale de l'Énergie.

(Rapport Frédéric Ounanian)

L'Agence Locale de l'Energie (ALE) a pour but de favoriser et d'entreprendre des opérations visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie, la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi qu'au développement des énergies renouvelables dans un souci de développement durable, notamment dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat et des transports. Elle intervient en priorité sur la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole mais peut également porter ses actions sur des communes limitrophes à MPM. Le fait d'adhérer à cette agence permettra à la commune d'Ensuès-la-Redonne de renforcer ses orientations et ses objectifs pour l'environnement.

Adopté à l'unanimité

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de participation financière avec la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

(Rapport Michel Illac)

Dans le cadre des travaux d'extension du réseau sanitaire (Phase 2) de la Redonne à Méjean, il est prévu la création d'une déviation par la piste DFCl reliant les Bourgaillies à Méjean, permettant ainsi aux riverains d'accéder à leur domicile, de poursuivre leur activités et aux secours d'intervenir dans de bonnes conditions. Ces travaux sont de la compétence de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et afin de faciliter et accélérer leur réalisation, il serait opportun de confier à la Commune d'Ensuès-la-Redonne la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Cette décision permet de valider une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Adopté à l'unanimité

Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et de gestion ultérieure des ouvrages.

(Rapport Michel Illac)

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville Ouest de la Commune (Val de Ricard), piloté et assuré par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, sous le contrôle du Conseil général des Bouches-du-Rhône, il est rappelé qu'un rond-point sera prochainement créé. Dans la continuité de ces travaux, la commune d'Ensuès-la-Redonne aura à sa charge l'aménagement paysager de ce rond-point et de ses abords dont la création de l'éclairage public. A ce titre et afin de pouvoir réaliser ces travaux sur cette route départementale, il est indispensable d'obtenir l'autorisation du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Adopté à l'unanimité

Motion du Conseil Municipal sur le projet de Métropole.

Le Conseil Municipal demande à M. le Premier Ministre, chef du Gouvernement, de retirer le projet de loi de création d'une Métropole de Marseille, intégrant la Commune d'Ensuès la Redonne et qui s'appliquerait dès 2014, afin d'engager sans tarder une véritable concertation avec les élus et leur population sur un projet précis.

Pour 19 Abstentions 2 Contre 6

Rendez-vous pour le 1^{er} Conseil Municipal de l'année 2013

Le 1^{er} Conseil Municipal de l'année a été fixé au jeudi 19 février à 18h30 en salle des Mariages. Il sera question du débat d'orientations budgétaires.

Information de dernière minute

Au moment où nous bouclons ce journal nous recevons du Tribunal Administratif de Marseille l'avis de désistement de la SCI 2000 qui s'était prononcée pour un recours en annulation du permis de construire délivré à Bouygues Immobilier pour le programme de logement des Coullins. "La SCI 2000 entend aujourd'hui se désister de cette procédure, en l'état de l'importance du projet pour la commune" Décision qui va permettre le démarrage au plus tôt de ce programme de logement tant attendu.

>> Un 5^{ème} bureau de Vote est créé...

Nous le savons tous, la population de notre commune évolue régulièrement: elle est passée de 3029 en 1990 à 5300 au dernier recensement de 2011 et elle va atteindre les 6000 avec la mise en application du PLU de 2007 qui prévoyait 300 logements supplémentaires entre 2007 et 2016. Pour rappel, les constructions nouvelles dans de nombreux quartiers et la réalisation du lotissement de Chantegrive avaient rendu nécessaire la création d'un 4^{ème} bureau de vote en 1997. Aujourd'hui, l'augmentation du nombre d'inscrits sur les listes électorales est liée à 4 facteurs : de nouvelles constructions dans les divers quartiers (Pachons, vallon de Graffiane, Besquens, Maufatan, Bougaillies...), la transformation de résidences secondaires en principales dans les calanques, l'arrivée de l'assainissement collectif qui permet d'augmenter les

possibilités de logements et l'inscription automatique des jeunes dès l'âge de 18 ans. Sans oublier un civisme réel de nos administrés qui s'inscrivent plus qu'hier sur les listes électorales, démarche que nous saluons. Nous dépassons dans certains bureaux les 1000 électeurs ce qui rend l'organisation compliquée au niveau de l'espace et de files d'attente à certains horaires, une situation qui nous conduit à créer un 5^{ème} bureau de vote.

Positionné à la maison pour tous, il permettra à la fois d'alléger les bureaux actuels et de préparer l'arrivée des nouveaux logements, notamment ceux du programme des Coullins. L'organisation complète des nouveaux bureaux vous sera communiquée de façon spécifique et les nouvelles cartes d'électeurs vous seront envoyées début 2013...

>> Cérémonie de la Citoyenneté pour les jeunes de la commune

Soucieuse de développer la participation à la vie citoyenne et locale et de donner du sens et de la valeur à l'acquisition des droits civiques, l'équipe municipale convie les jeunes devenus majeurs dans l'année lors d'une cérémonie citoyenne qui aura lieu le vendredi 5 avril prochain. Ce moment solennel permettra au Maire, Michel ILLAC et à son équipe de leur présenter le livret citoyen et de leur remettre leur première carte d'électeur.



>> Une nouvelle directrice des finances



Mme Myriam Blanchard est depuis cet automne la nouvelle Directrice des Finances de la commune. Elle succède à M. Marc Biasini, qui occupe aujourd'hui les fonctions de Directeur Général des Services. Nous lui souhaitons la bienvenue : "C'est un coup de cœur qui m'a conduite jusqu'à Ensuès. Au cours d'un week-end, par une belle journée du printemps dernier, j'ai découvert la Côte Bleue, ses ports et ses calanques. Charmée par la région, c'est par simple curiosité que j'ai consulté les offres d'emploi dans ce secteur. Coïncidence, Ensuès la Redonne cherchait son(sa) directeur(trice) des finances. Le poste proposé correspondait tout à fait à mon profil. Forte d'une expérience de 18 ans au sein des collectivités territoriales dont 14 aux commandes des finances d'une intercommunalité drômoise, j'ai proposé ma candidature. Depuis, ma mission consiste à veiller non seulement au bon déroulement des procédures de marchés publics mais également à l'équilibre du budget et à la maîtrise des coûts. Tout cela en collaboration avec l'ensemble des services et des élus pour la concrétisation des projets de la commune".

>> Collectif Métissé en vedette aux Fêtes de la Saint-Maur

Les fêtes de la Saint-Maur cuvée 2013 vont à n'en pas douter marquer les esprits. En effet, le Collectif Métissé, les rois de la fête, les Kings des discothèques, les pontes des déhanchés débarquent à Ensues pour illuminer notre début d'année. Ils présenteront leur nouvel album tant attendu... "Ya plus k danser", dont le 1^{er} tube "Mademoiselle" inonde déjà les ondes. Une formule qui a largement fait ses preuves par le passé puisque leur précédent opus "Destination Soleil" a été certifié disque d'or et que le groupe a déjà vendu plus de 350 000 disques.

Ils nous font l'honneur de leur visite pour la soirée du samedi 19 janvier. Le vendredi soir, 2^{ème} édition de l'élection de Miss Ensues avec pour nouveauté cette année, la désignation d'un "Mister Ensues". Une dizaine de candidates et de candidats, originaires de la Côte Bleue, défileront devant le public en plusieurs tenues.



C'est le grand orchestre des Mélomanes qui animera ces 3 jours de fêtes en proposant sa soirée DJ le vendredi, son grand bal variétés le samedi et son spectacle cabaret autour du repas du dimanche. Après le succès des sosies l'an dernier, nous aurons le plaisir de découvrir le sosie du regretté Elie Kakou.

Parallèlement, les enfants pourront se défouler sur des structures gonflables le samedi matin place Robert Autès et l'Église accueillera "les Chants Sacrés Gitans en Provence" avec un répertoire réunissant les langues kalo (gitane), espagnole, provençale et latine. De l'art vocal aux musiques sacrées du monde, du flamenco aux traditions provençales, ce spectacle suscite la curiosité et la ferveur des publics de toutes les générations.

>> Participez à une journée au Ski en famille

Pour la seconde année consécutive et après un franc succès l'année dernière à Orcières Merlette, la municipalité vous propose une journée ski en famille le Samedi 9 Février ! Cette année, direction Les Orres station familiale pour profiter des joies de la montagne tous ensemble. Départ, boots aux pieds, aux environs de 6h du matin de la commune et retour vers 22h. Aucun souci de logistique, puisque encadré par l'équipe du Centre de Loisirs ; la Municipalité s'occupe de tout : Du transport, aux forfaits en passant par le repas et la location du matériel de ski !

Inscriptions limitées et informations au Centre de Loisirs au 04 42 45 73 53.

>> Concertation budgétaire 2013

Pour la 5^{ème} année consécutive, la municipalité vous propose à nouveau de vous associer à l'élaboration du budget de la commune et vous convie aux diverses rencontres.

Pour cela, nous vous donnons plusieurs rendez-vous :

Mardi 19 février à 19h dans la salle des Mariages pour participer à une réunion publique de concertation budgétaire.

Judi 21 février à 18h30 pour assister au premier Conseil Municipal de l'année où aura lieu le Débat d'Orientation Budgétaire.

Judi 28 mars à 18h30 pour assister au Conseil Municipal où sera voté le budget 2013.

>> Ateliers BD 2013 : c'est reparti !

Devant le succès rencontré l'an dernier par cette activité, des ateliers de création de Bande-Dessinée seront reconduits dès le mois de janvier pour le plaisir des amateurs ou des curieux à partir de 8 ans. Rendez-vous un vendredi par mois à la bibliothèque, de 17h30 à 19h30. Ils seront animés par le célèbre illustrateur-scénariste Eric Stoffel, parrain du dernier salon de la BD à Ensues. Cette année la thématique sera liée à l'évènement qui aura lieu dans notre commune l'an prochain dans le cadre de la commémoration des 80 ans d'Ensues la Redonne.

Tarifs par séance : 6 € pour les résidents d'Ensues. 10 € pour les non-résidents.

Renseignements et inscriptions auprès du personnel de la Médiathèque au 04.42.45.72.87.

>> Une bonne tranche de rires avec Nicole Ferroni pour la journée de la Femme

Autour de la date du 8 mars, désigné comme le jour dédié aux femmes, en souvenir de leurs luttes et combats, nous vous proposons de nombreux rendez-vous qui vont se dérouler au cours du mois de mars prochain :

Vous aurez l'opportunité de venir admirer le travail croisé de deux artistes photographes, celui de Jean Barak et d'Yves Vernin (et par ailleurs médecin généraliste sur Ensues) dans le cadre d'une exposition sur les représentations du corps féminin avec un vernissage prévu le vendredi 8 mars à 18h, en salle des mariages.

A la Médiathèque, une table thématique vous attendra avec une mise à l'honneur du parcours de deux auteures : Isabelle Eberhardt et Alexandra David-Neel.

Enfin, cerise sur le gâteau, ne manquez surtout pas le passage de Nicole Ferroni sur la commune le samedi 16 mars, à 21 h au foyer socioculturel. Après ses nombreux passages à l'émission "On ne demande qu'à en rire" sur France 2, cette humoriste, devenue une des artistes favorites de Laurent Ruquier, est une valeur montante sur la scène nationale.



Elle viendra présenter son one-woman-show "l'œuf, la poule ou Nicole ?". Cet ex-enseignante a bien fait de jeter sa craie au profit de la scène. Elle passe en un temps record de l'odieuse bourgeoise à l'ingénue gamine, du rappeur engagé à la diva en mal de confiance.

Plein tarif 8 €, tarif réduit 6 € et 4 € pour les moins de 12 ans.

Réservations et renseignements auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

Bien entendu entre ces rendez-vous publics, les élus se tiennent à votre disposition pour échanger avec tous les administrés en matière de budget dans les rencontres de terrain et aux permanences qu'ils tiennent régulièrement (sur rendez-vous). Cette démarche est importante car elle vous permet de vous informer, de donner votre avis et de pouvoir échanger avec vos élus sur les orientations et choix de gestion qui se traduisent par des choix budgétaires. Alors si vous souhaitez participer à la vie citoyenne de votre commune, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

JANVIER

MERCREDI 2 ET JEUDI 3

Stage de Hand-ball au gymnase

SAMEDI 5

Cérémonie des Vœux de la Municipalité à la Population à 18 h au Gymnase

DIMANCHE 6

Loto par Le Souffle c'est la Vie au Gymnase

VENDREDI 11

Début des Ateliers Bande-dessinée à la Bibliothèque
(sur inscriptions uniquement)

VENDREDI 18

Fêtes de la Saint Maur :

- À partir de 21 h : Élection de Miss et Mister Ensues 2013 suivi d'une soirée DJ

SAMEDI 19

Fêtes de la Saint Maur :

- 10 h : Structures gonflables pour enfants sur le parking Robert Autès
- 17 h 30 : Chants sacrés Gitans en Provence à l'Église Saint Maur
- À partir de 21 h : Concert de "Collectif Métissé" suivi du Grand Bal Variétés avec l'Orchestre les Mélomanes au Gymnase

DIMANCHE 20

Fêtes de la Saint Maur :

- 11 h : Messe à l'Église Saint Maur
- 12 h : Procession dans les rues du Village
- 13 h : Repas-spectacle-Cabaret suivi du Bal avec l'Orchestre les Mélomanes

DIMANCHE 27

Loto du Tennis Club au Foyer Socioculturel

F VRIER

SAMEDI 2

Chandeleur du Club des Tamalous au Foyer Socioculturel

DIMANCHE 3

Loto du Secours Catholique au Foyer Socioculturel

VENDREDI 8

Conférence-Débat Petite Enfance sur le thème du "Jeu chez le Jeune Enfant" à 18 h 30 en Salle des Mariages

SAMEDI 9

- Sortie ski Familles proposée par la Municipalité

(sur inscriptions uniquement)

- Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel à 21 h

VENDREDI 15

Début des vacances d'hiver jusqu'au 3 mars

MARDI 19

Réunion Publique de Concertation Budgétaire à 19 h en Salle des Mariages.

DU 18 AU 22

- Stage de danse par l'association Impact dans la salle de danse
- Stage de hand-ball au gymnase

F VRIER

JEUDI 21

Conseil Municipal à 18 h 30 en Salle des Mariages :
Débat d'Orientations Budgétaires

DIMANCHE 24

Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers au gymnase.

DU 25 AU 1^{ER} MARS

Stage de hand-ball au gymnase

MARS

DU 8 AU 29

Journée de la Femme : exposition de peinture en salle des Mariages *(vernissage le vendredi 8 mars à 18h)*

SAMEDI 9

Carnaval de la Ville dans les rues du Village sur le thème des 5 continents

SAMEDI 16

Spectacle comique avec le One-woman Show de Nicole Ferroni au Foyer Socioculturel dans le cadre de la Journée de la Femme

DIMANCHE 17

Loto du Secours Populaire au foyer Socio-culturel

SAMEDI 23

Stage de danse Africaine par le Foyer Rural au foyer Socio-culturel

MARDI 26

Forum à l'emploi au gymnase

JEUDI 28

Conseil Municipal à 18h30 en Salle des Mariages :
Vote du Budget

AVRIL

VENDREDI 5

Cérémonie de citoyenneté à 19 h en salle des Mariages

SAMEDI 6

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel à 21 h

DIMANCHE 7

Repas printanier des Séniors au gymnase

VENDREDI 13

Début des Vacances de Printemps jusqu'au 28 avril

DU 15 AU 19

- Stage de danse par l'association Impact dans la salle de danse
- Stage de hand-ball au gymnase

DU 15 AU 19

Stage de hand-ball au gymnase

>> Du nouveau chez Ensùès Viandes

Une nouvelle équipe composée de 6 personnes a repris les rênes de la boucherie-charcuterie-traiteur "Ensùès Viandes" situé à côté d'Intermarché. Ouverte tous les jours (hormis le dimanche après-midi) de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30 (sauf le vendredi de 15h à 19h30, elle vous offre un large choix de produits tous d'origine française et des volailles de grande qualité (label rouge fermière des Landes). Pour toute prise de commande, veuillez composer le 04 42 44 83 25.



>> Changement de propriétaire pour la pizzeria du Village

Pizza Napolita succède à Pizza Babi au 5 Avenue Frédéric Mistral. Il vous propose de succulentes pizzas, Ouvert tous les jours (sauf le jeudi) de 18h et jusqu'à 22h, vous pouvez vous faire livrer gratuitement à partir de 19h sur Ensùès, le Rove. Pour toute commande : 04 42 49 11 30.



>> Un nouveau Centre Médical sur la commune

Le Centre de Soins de la Reynarde a ouvert ses portes aux 11 traverses de la Reynarde. Il est composé de l'ostéopathe Sébastien Gouirand (06 85 32 72 79), de la pédicure/podologue Floriane Givero (06 27 21 06 49), de la psychologue Fabienne Frémeaux (06 03 13 80 59), et de l'infirmière Fabienne Garreau (06 18 92 73 52). Retrouvez toutes les informations sur les modalités de prises de rendez-vous avec ces professionnels à l'adresse Internet <http://centredelareynarde.com/>

>> André Galinari n'est plus



Venu du quartier St Lazare de Marseille, il avait rejoint notre commune où très vite il se passionna pour la chose publique en tant qu'élú au conseil municipal dès 1971. Il donna de son temps sans compter pendant 24 années et notamment en qualité de 1^{er} adjoint au maire spécial littoral à partir de 1977. Commerçant incontournable dans l'électroménager et l'ameublement il était connu pour son sens du service rendu à ses clients. À Figuières il fut aussi impliqué dans le syndicat du lotissement.

À son épouse Marie-Thérèse et à sa famille, nous présentons toutes nos condoléances.

>> Henri CHAPPE nous a quittés



Après une vie bien remplie d'officier mécanicien dans la Marine et surtout dans la direction de l'entreprise d'édition de cartes postales pour laquelle il maniait avec beaucoup de professionnalisme son appareil photo, il passait sa retraite paisiblement à Ensùès.

Rappelons qu'Henri avait aussi contribué à la mise en place du secours Catholique sur la commune avec l'aide du Dr Augé.

Que son épouse, et tous ceux qui ont pu l'apprécier trouvent ici nos sincères condoléances.

LE CHIFFRE QUI COMPTE

7 060

C'est en Euros le résultat de la collecte du Téléthon 2012 sur notre commune.

NAISSANCES

- 08/09 Lucas TURINA
- 09/09 Lilou AUBERT
- 11/09 Matthieu ROSSETTI
- 22/09 Sacha GUICHARD
- 26/09 Mathilde ETIENNE
- 04/10 Sashka GUILLEMAUD
- 10/10 Baptiste DOTTA
- 16/10 Nolhan FALCONE
- 30/10 Chloé DUCIEL
- 02/11 Mathieu CIAVALDINI
- 08/11 Baptiste ALLEMAND
- 14/11 Ernest JULIEN
- 19/11 Sandro MILLET
- 19/11 Oscar ANIFRANI
- 21/11 Loucia ESPOSITO
- 21/11 Loucas SAVINO
- 27/11 Jean POUDEROUX

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Jean



Loucia

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- 01/09 Léo AUSINA DEMENES
- 01/09 Jocelyn LOUIS

MARIAGES

- 25/08 EXPOSITO Loïc / DAMIANTHE Caroline
- 08/09 MAREK Bernard / LACAN Elisabeth
- 22/09 BRUN Frédéric / HE Lejun
- 22/09 PETIT Fabien / MASSON-BENOIT Florence
- 06/10 BACCOU Philippe / ZANA Corinne
- 06/11 CALMET Claude / DURANG Simonne

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

- 16/09 CHAPPE Henri
- 04/10 CORDANI Gian
- 16/10 AUGUSTINIAK Sandrine divorcée MARTIN
- 24/10 MAC GREGOR Elizabeth veuve MATTERA
- 30/10 CHERY Denis

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Une Métropole... OUI mais pour quoi faire ?

Au moment où nous écrivons ce journal le débat bât son plein. Il soulève des conceptions qui s'opposent et auront une incidence dans la réponse aux besoins quotidiens de nos citoyens. D'un côté, celle d'une organisation qui risque de minimiser les champs d'action des collectivités locales et plus particulièrement des communes, de l'autre celle qui pourrait mettre au cœur des objectifs le bien commun. Avec la Métropole dans quel sens va-t-on ? En réponse, le nouveau préfet chargé de ce dossier a annoncé la disparition des intercommunalités actuelles et la volonté ferme et déterminée du gouvernement d'aboutir "De toute façon la loi sera présentée au parlement au printemps" a-t-il précisé. Avec une grande majorité des Maires nous avons porté nos vives inquiétudes quant au devenir de la démocratie locale et de l'exercice de la citoyenneté, d'autant que les élus locaux pourraient être exclus de

la dite gouvernance, composée uniquement d'administratifs. L'aménagement du territoire, l'urbanisme, les transports, le logement, la réalisation d'équipements culturels et sportifs, le développement économique ou encore la mise en place de services utiles et nécessaires aux habitants, seraient, dès lors, soumis à l'examen de l'administration de la métropole, privant les maires et les citoyens qui les ont élu de leur pouvoir de décision. Une conférence métropolitaine est prévue ce 21 décembre, les 101 maires sur 119 du département porteront un projet alternatif de création d'un établissement public opérationnel de coopération afin que la libre administration des collectivités avec des moyens financiers adaptés reste primordiale.

Michel Illac

"Gauche plurielle - Société civile"

Un autre cap...

Le 6 mai, les françaises et les français ont dit STOP au président "bling bling", qui croyait que voter des lois suffisait pour régler les problèmes ! Comme si la France pouvait se gouverner par enchantement, d'un coup de baguette magique. En confiant notre pays à de nouveaux dirigeants pour une France plus juste, plus solidaire, plus fraternelle, mais aussi plus compétitive, nous avons décidé d'un changement de méthode, voire de culture, où la concertation occupe une place de choix, où chacune et chacun d'entre nous est considéré responsable et partie prenante de son Avenir plutôt que coupable d'une mauvaise situation économique imposée par les partisans de la finance. Terminées les oppositions dangereuses salariés du public contre ceux du privé, seniors contre jeunes... Mieux, les jeunes sont désormais au cœur des préoccupations des politiques publiques.

Aussi, avec un taux de chômage flirtant 10 %, les mesures de fonds promises en campagne électorale sont prises, pour accompagner nos jeunes vers de nouveaux horizons. En signant les premiers contrats Emplois d'Avenir, qui permettront aux moins qualifiés d'accéder à un premier emploi et à une formation pour être mieux reconnus sur le marché du travail, en engageant une refonte de l'École, qui, suite à une large concertation et outre les rythmes scolaires surmédiatisés, débouche sur des mesures concrètes pour les élèves qui accrochent mal au système scolaire... un nouveau cap est fixé. Gageons qu'il se poursuive pour un Avenir toujours plus solidaire et fraternel. Profitons aussi de cette maigre tribune, pour vous souhaiter une bonne année 2013 : santé, bonheur, prospérité.

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

Tout n'est pas de la faute du Maire, mais le Maire doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de ses concitoyens, car c'est le premier de ses devoirs. Les moyens mis en place en faveur de la sécurité sur notre village sont insuffisants. Les effectifs de police municipale sont en nombre trop restreint pour assurer des amplitudes horaires permettant de faire face aux problèmes qui continuent à se développer sous couvert de chiffres qui ne sont pas réels. Il aura fallu attendre que notre buraliste se fasse "braquer" pour la troisième fois pour envisager de poser 2 caméras ? Mais est-ce qu'une caméra au croisement des Pompiers et une autre à la Mairie seront suffisantes pour dissuader ou être utiles à une enquête ? Les autres villes de même taille ont déjà en place un quadrillage aux endroits stratégiques, ce qui se traduit par une baisse notable de la délinquance. Pas d'argent, nous répond-t-on à la Mairie pour un

réseau de caméras ! Alors pourquoi tant d'argent pour une salle des fêtes aussi pharaonique et aussi chère ? Beaucoup souhaitent aussi que les services de la Police Municipale soient hébergés dans un local indépendant, hors de la Mairie, afin de conserver la confidentialité des plaignants et ne pas avoir un rôle dissuasif. Mais la sécurité c'est aussi la sécurité routière nécessitant des aménagements et entretiens de plusieurs voies de circulation mal adaptées aux cyclistes, aux enfants et aux joggers. Tout ceci n'est qu'une question de choix de répartition du budget. Quant à nous, nous n'aurions pas eu les mêmes priorités, car nous constatons que de nombreux services publics souffrent à présent de carences.

Roger Barrachin

Ville d'Ensues la Redonne



LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

- **Concrétisation des projets**
- **Perspectives d'avenir**

**SAMEDI 5
JANVIER 18h**

GYMNASE A. RICAUD